

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 85 . OCTOBRE 2015

INTERVIEW

Patrick Cohet,
adjoint du Défenseur des droits / p. 6

TABLE RONDE

**Un réseau d'acteurs sociaux
dans le Pays de Gex**

Professionnels sans frontière / p. 11

REPORTAGE

La médiation familiale
sur les planches / p. 46

DOSSIER

Restos, Retap', Réseaux :

**les bols d'air
de la solidarité**

/ p. 37

EXPOSITION D'ART INDIEN

Toiles murales brodées de l'atelier « Au Fils d'Indra de Pondichéry »
Inspirées des scènes de la vie quotidienne, des miniatures anciennes, de l'art du Mithila et de celui des Kôlams

www.atelier-indra.fr

SALLE DES FÊTES DE BOURG

(face parking du Bastion)



**Du
vendredi
27 novembre
au lundi
30 novembre
2015**

**Le vendredi
de 13 h 30 à 19 h**

**Le samedi et
le dimanche
de 10 h à 19 h
sans interruption**

**Le lundi
de 10 h à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h**

ENTRÉE LIBRE

**Projection
du film
d'Anne-Marie
Masquin**

Cette exposition est organisée avec le soutien actif de





N° 85 • OCTOBRE 2015



Entre nous

Les 70 ans
de la Protection sociale /

p. 35



Le trimestre
en images /

→ p. 4-5



Dossier

Restos, Retap, Réseaux :
les bols d'air
de la solidarité /

→ p. 37-44



Patrick Gohet
adjoint
au Défenseur des droits /

→ p. 6-8



Reportage

Jour d'orage,
une soirée du tonnerre /

→ p. 46-47



Portrait
Catherine Mazuir,
Christian Buinand,
retraités de la CAF /

→ p. 10



Table ronde
Un réseau d'acteurs sociaux
dans le Pays de Gex /

p. 11-13



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-34

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication** : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef** : Alain Gilbert. **Rédaction** : Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau. **Photos Une et dossier** : Corinne Bertrand. **Réalisation** : M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com

Site : www.interaction01.info. **Impression** : Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-628X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

ALFA3A

→ Samia Abbou a remplacé Ali Abed, suite à son départ à la retraite, au poste de responsable du service accueil médiation intégration. ●

UDAF DE L'AIN

→ Éric Moreau a quitté l'Union départementale des associations familiales de l'Ain, dont il était directeur. ●

PRÉFECTURE DE L'AIN

→ Michaël Chevrier a été nommé directeur de cabinet du préfet le 30 juillet. Il succède à Rémi Bourdu.

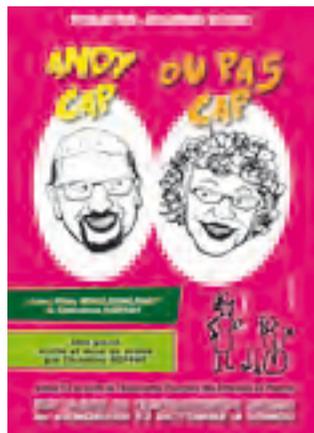
→ Pascale Préveirault a pris ses fonctions de sous-préfète de Belley le 18 août, suite au départ de Chantal Guélot. ●

SPIP

→ Bruno Lafay, auparavant adjoint au directeur du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Isère, est directeur du SPIP de l'Ain depuis le 8 septembre. Il a succédé à Philippe Arhan, qui dirige aujourd'hui le SPIP de la Réunion. ●

EN BREF

ANDY CAP OU PAS CAP



→ Que l'on soit valide ou handicapé, comment faire comprendre que tout est possible ? Christine Reffay a imaginé et mis en scène une pièce de théâtre avec le soutien du Théâtre Atout Scène, de l'association ABC chargée de la programmation, la mairie de Bellegarde et l'Association française des sclérosés en plaque (Afsep). « Andy cap ou pas cap » se joue le 23 octobre à 20 h au théâtre Jeanne d'Arc de Bellegarde, prêté gracieusement. « La représentation est unique et va au-delà des frontières pour montrer à tous comment les personnes handicapées sont un exemple et non un problème pour la société », confie Rida

Bouleghlimat*, principal interprète avec l'auteur.

Entrée : 5 € au profit de l'Afsep. ●

* Référent handicap de la Ville de Bellegarde-sur-Valserine, atteint de la sclérose en plaques.

LA MOUSTACHE ANTI-CANCER

→ **Se raser en laissant pousser la moustache en novembre** : l'invitation lancée chaque année par la Movember Foundation vise à sensibiliser à la santé masculine et collecter des fonds pour la recherche sur le cancer de la prostate et des testicules. Tony Consoletti, coiffeur-barbier à Bourg-en-Bresse, s'associe à l'originale opération, en proposant durant tout le mois rasage spécial moustache gratuit, animations les jeudis soirs et photo de groupe finale des moustachus. ●

Tél. 04 74 51 59 20

<https://fr.movember.com>



INSERTION SOCIALE

→ **Le cercle Condorcet de Bourg-en-Bresse** organise, le 15 décembre à 20 h 30, à H2M, une conférence-débat sur « Sanction pénale et insertion sociale : impératifs conciliables ou antagonistes ? » par Dominique Santourian, invitant à une réflexion critique sur les objectifs de la loi du 15/08/14 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales. ●

<http://lecerclecondorcetdebourg-en-bresse.blogspot.fr>

SERVICES À LA PERSONNE

→ L'Insee a réalisé une étude sur les services à la personne en Rhône-Alpes, déclinée à l'échelle des huit départements et de la région, en partenariat avec la Direccte. Disponibles sur les sites Internet des deux organismes, les résultats montrent que ce secteur reste « en mal de développement face à des conditions d'emploi fragiles ». ●

www.insee.fr

(Les publications - Lettre Insee Analyses n° 40)

www.rhone-alpes.direccte.gouv.fr

(Études et statistiques - Les SAP)

MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE / SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

À la une en novembre



→ Novembre est le Mois de l'ESS en France. À Trévoux, le festival Économie du 3^e type, du 20 octobre au 7 novembre, donne la parole aux habitants autour du thème « Bouge ton territoire », avec

soirées ciné, découverte, forum ouvert, atelier écoludique, disco soupe... À Bourg-en-Bresse, un marché nouvelle génération, innovant et solidaire, avec ateliers et animations, aura lieu le 11 décembre.

→ La 18^e Semaine de la solidarité internationale battra son plein du 14 au 22 novembre. Accent sera mis dans l'Ain sur le « Vivre ensemble » et « Changements climatiques : quelles réponses ? ». Au programme entre autres : journée Palestine et séances ciné à Bourg, forum-débat sur la laïcité à Montluel, après-midi festive et informative à Ambérieu, conférence gesticulée à Belley, festival de films Alimenterre à Trévoux, spectacle itinérant de dessin sur sable...

→ Dans le Bugey, les deux événements s'associent, avec causerie citoyenne sur la solidarité

sans frontières, forum orientation métiers du sanitaire, social et médico-social*, ludothèque du monde entier, spectacle, exposition interactive, conférence sur les circuits courts, ciné-débat, soirée africaine, espace des savoir-faire petite enfance, jeunesse, culture. ●

* Voir p. 34

www.lasemaine.org

www.rencontres-solidaires.org

collectif.ssi01@gmail.com





Le poids des mots

On cite souvent l'aphorisme d'Albert Camus qui dit que mal nommer les choses, c'est ajouter à la misère du monde. Et le journaliste tranchant qu'il fut d'asséner dans la phrase qui suit (et que personne ne lit): « La grande misère humaine, c'est le mensonge. »

Nous a-t-on dit toute la vérité sur le drame des migrants, à nous tous qui avons voulu comprendre, nous forger une opinion, prendre une position conforme à nos convictions et qui nous engage? Une vérité qui ne passe pas par le prisme déformant d'une image choc qui provoque l'émotion et éveille les consciences? La photo d'un enfant retrouvé mort sur une plage touristique de Turquie avait son poids de douleur mais aussi, si l'on en croit la presse britannique, son lot de mensonge.

Méfions-nous des images! Certains auront en tête les films flous des boat-people fuyant la tromperie d'un régime communiste et accueillis à bras ouverts en France. D'autres n'auront pas oublié les images bidonnées des charniers de Timisoara qui n'ont existé qu'à la une des journaux, mais qui ont largement contribué à la chute des Ceausescu. D'un mal peut naître un bien. Au choc des photos, préférons le poids des mots.

Grâce à l'expression fourre-tout de « migrants », les médias ont mis dans le même sac réfugiés, demandeurs d'asile, exilés, clandestins, déplacés... Chacun de ces substantifs recouvre pourtant un sens particulier qui correspond à des situations humainement bien différentes. Utiliser les mots justes aide à dire la vérité, à faire comprendre, à opposer, même s'il y a, dans l'horreur, une proximité terrifiante entre les quatre millions de Syriens qui fuient ceux qui dévastent leur pays et les milliers d'Africains qui traversent la Méditerranée au péril d'une vie qu'ils veulent meilleure.

Dire qu'en France, le principe de la demande d'asile est dévoyé par l'usage d'arguties qui valent pour des mensonges est une vérité qui fâche, mais dont tout le monde est conscient. Ce dévoiement fait que nous n'accueillons pas dans les dispositifs prévus à cet effet ceux qui devraient l'être et que notre pays n'est plus perçu comme une terre d'asile pour ceux qui ont choisi l'exil. Cela ne veut pas dire que les autres n'ont pas leur place, comme on s'empresse de le clamer. Non, cela veut dire qu'on évite ainsi de se poser les bonnes questions face à un fait de société avec lequel nous devons durablement composer, y compris lorsque nous serons confrontés un jour au problème des réfugiés climatiques.

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

FLASH

Le trimestre en im

→ Joyeux anniversaire, Dame Sécu !



Le 2 octobre, les personnels des caisses d'assurance maladie de l'Ain (CPAM, MSA, RSI, CARSAT, CAF, URSSAF) étaient invités à fêter les 70 ans de la protection sociale pour tous. Pour marquer l'événement, 500 salariés se sont réunis au pied de l'immeuble du régime agricole à Bourg-en-Bresse, avant de cheminer vers le marché couvert pour la prise de paroles des directions et un temps d'échanges avec les élèves du lycée Lamartine de Belley.



→ Vélo solidaire

De Seyssel à Groslée via Belley, le 8 juillet, dix enfants, encadrés par la fédération départementale du Secours populaire français, ont pédalé pour que cent autres partent en vacances : c'était la deuxième étape de la descente à vélo de la ViaRhôna « Du Léman à la Méditerranée » de dix jours organisée par le Kiwanis Club de Valence au profit du Secours populaire.

ages



→ Le goût de la brioche

En mairie d'Oyonnax, le 8 octobre, la brioche offerte par des jeunes de l'Adapei n'est pas restée longtemps dans sa boîte puisque Michel Perraud s'est empressé de la partager avec eux. L'association tenait à remercier la ville d'avoir accueilli son assemblée générale et de soutenir fortement le projet de création d'une résidence pour personnes handicapées vieillissantes sur le site de l'ancien hôpital.



→ Sportivement estival

Dimanche 6 septembre, la diversité des disciplines sportives du bassin burgien offrait une vitrine exceptionnelle, au parc de loisirs de Bouvent. Pour ces troisièmes Estivales du Sport, l'OMS de Bourg-en-Bresse conviait petits et grands, y compris handicapés physiques et/ou mentaux, à rencontrer ou à découvrir plus de quarante clubs et sections réunis. Démonstrations d'équitation, d'arts martiaux, parcours en vélo ou podiums pour les sportifs juniors : de nombreuses animations étaient au rendez-vous par une météo très clémente.

→ Le travail adapté fait salon

3^e édition du genre, Haindicap, salon des entreprises adaptées (EA) et établissements et services d'aide par le travail (ESAT) de l'Ain, a ouvert ses portes jeudi 8 octobre, à Péronnas. L'occasion pour ces acteurs économiques et sociaux de valoriser leurs savoir-faire. L'ESAT La Léchère (ADAPEI) de Belley a présenté son activité savonnerie, sa gamme de produits d'entretien pour les professionnels, et animé des démonstrations. L'ESAT Le Colombier (ARIMC) à Virieu-le-Petit exposait sa nouvelle activité déployée sur tout l'Ain : la réparation des vélos de la Poste. La signature de la charte du Réseau du secteur travail adapté et protégé de l'Ain a ponctué la journée.





Patrick Gohet, adjoint du Défenseur des droits,
en charge de la lutte contre les discriminations
et de la promotion de l'égalité

« Vivre ensemble exige d'abord le respect des autres. »

PATRICK GOHET EST VENU À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VSDS (VAL DE SAÔNE DOMBES SERVICES) DÉBATTRE DE L'AVANCÉE EN ÂGE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES. LES PROPOSITIONS DU RAPPORT QUI PORTE SON NOM ET QU'IL A REMIS EN NOVEMBRE 2013 AU GOUVERNEMENT SONT LARGEMENT RESTÉES LETTRE MORTE. L'ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNAPEI A GARDÉ LE GOÛT DU TERRAIN ; L'ACTUEL ADJOINT DU DÉFENSEUR DES DROITS A GARDÉ SA LIBERTÉ DE PAROLE. DE L'ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE PUBLIC À L'ACCÈS AUX DROITS, IL N'Y A QU'UN PAS...

La loi sur l'accessibilité n'a été reçue que comme une contrainte, excessive et coûteuse.

Dans son enthousiasme et avec l'aval du président de la République qui avait fait du handicap une des trois priorités sociales de son mandat, le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) a négligé un obstacle culturel bien français : nous avons oublié l'histoire qui a fait qu'en France, pays d'héritage plutôt catholique, il y a ceux qui ont et qui peuvent, et ceux qui n'ont pas et qui ne peuvent, la différence étant comblée par une exigence de charité qui, dans sa version laïque, est devenue une exigence

de solidarité. Et puis, il y a les pays davantage protestants où l'on professe la parabole des talents qui veut que tout individu, quel qu'il soit, va pouvoir les développer et les partager dans la société.

Conclusion ?

En Suède, par exemple, tout est pratiquement accessible pour les fauteuils, les cannes et les poussettes. En France, beaucoup reste à faire car on a plutôt réalisé des structures spécialisées et adaptées. Tant qu'on aura pas changé de paradigme, on ne pourra marquer durablement la politique

de notre pays en matière d'accessibilité. En attendant, on ergote sur des poncifs stupides. Il faut persuader les responsables, notamment les élus, que l'accessibilité est nécessaire à l'ensemble de la société. Ce que vous faites, vous le faites aussi pour vous.

Se cache-t-on derrière le petit doigt du coût financier ?

C'est vrai que cela coûte, mais il faut inscrire cette dépense dans les adaptations qui profitent à tout le monde. Alors qu'on en a fait un budget particulier. L'écu doit comprendre que lorsqu'il travaille à l'accessibilité, il réalise un investissement social. Il améliore la vie de tout le monde dans la conception urbaniste et architecturale. À l'Unapei, nous nous sommes battus avec l'Éducation nationale, dont les crispations idéologiques sont inimaginables, et le monde de la culture pour les persuader que lorsqu'on adapte les méthodes pédagogiques à ceux des élèves qui rencontrent le plus de difficultés, c'est du mieux-être et du mieux vivre pour l'ensemble de la communauté scolaire. Il ne faut pas que ça entrave ceux qui sont particulièrement doués. Formons les enseignants à une double prise en charge, sinon ce n'est pas une école républicaine, une école de l'égalité ! Intégrons la question du handicap dans toutes les lois, comme on l'a fait pour la sécurité.

Ce clivage culturel prouve aussi que les personnes handicapées n'ont toujours pas leur place dans la société.

Ce qui vaut pour l'accessibilité physique vaut aussi pour l'accessibilité culturelle : les personnes handicapées psychiques continuent d'être victimes d'un préjugé qui assimile leur état à l'idée de folie. Avec le président Chirac, nous avons beaucoup travaillé sur ce sujet et nous avons voulu faire de la maladie mentale la cause d'un handicap psychique. Néanmoins, on peut regretter que la doctrine et la formation professionnelle ne se soient pas suffisamment emparées de ce paradigme.

Les conditions sont-elles réunies, y compris chez ceux qui s'occupent du handicap ?

Il faut globaliser alors que nous continuons à travailler par corps : la formation, l'itinéraire professionnel, etc. Quand un problème surgit, on crée quelque chose de nouveau faute de savoir l'intégrer. Ici, nous avons regroupé quatre institutions en une seule : le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) et la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS).

Beaucoup d'intervenants ne sont pas formés à la conduite du changement. Trop de liens persistent entre les approches corporatistes et le contenu des formations vécues comme la préservation d'un mode de savoir-faire, plutôt que comme un moyen de faire évoluer les pratiques.

Êtes-vous pour la désinstitutionnalisation ?

Je suis pour une réponse adaptée, durable et qui puisse évoluer. C'est un débat idéologique. Je comprends et j'approuve

que l'on puisse reprocher aux institutions d'installer la personne dans une filière, le tout manquant de souplesse. Certaines personnes doivent pouvoir s'adapter ; d'autres auront des besoins qui vont s'accroître. Il faudra les accueillir de manière plus spécialisée. Il faut de la souplesse. Le système n'est pas au service des prestataires mais à celui des bénéficiaires. Ce sont des citoyens à part entière, des sujets de droit. C'est l'esprit de la loi du 2 février 2005 que d'apporter une réponse à la personne en fonction de ses besoins et non pas des moyens existants.

Les migrants ont-ils des droits ?

Bien sûr, et ils peuvent saisir le Défenseur des droits. Nous examinons leur requête au regard du droit d'asile et des textes internationaux signés par la France. C'est ma collègue magistrate en charge de la sécurité qui suit ce dossier. Elle est allée récemment sur site de Calais. Jacques Toubon, le Défenseur des droits, a décidé de remettre en fin d'année un rapport sur le droit d'asile et les migrants.

Votre organisme a-t-il été mis en place pour pallier les manques de la Justice ?

Non, elle a été créée parce qu'en France la médiation n'était pas à hauteur des besoins. Le rôle du Défenseur des droits est de rétablir les personnes dans leurs droits lorsqu'ils ont été bafoués et, si les faits sont délictueux, de saisir éventuellement le juge.

L'introduction de la médiation reste récente ?

Le médiateur de la République est apparu en 1973. On s'est alors largement inspiré des usages mis en place depuis longtemps par les Anglo-saxons, les Scandinaves et plus récemment les Espagnols qui ont créé au Moyen Âge le défenseur du peuple pour permettre la coexistence entre les diverses communautés qui constituaient leur peuple. Je suis heureux de terminer ma carrière dans cette fonction. C'est un aboutissement et une exigence que d'être au service de ce que les hommes ont conçu pour vivre ensemble, le Droit et les droits. Mais avoir des droits, cela ne veut dire aussi être responsable.

Qui n'a pas de droits aujourd'hui ?

Je poserais la question autrement : les droits établis et reconnus ont-ils une sphère de mise en œuvre à la mesure des besoins ? Nous avons une panoplie juridique plutôt suffisante ; la difficulté, c'est son application. C'est lié aussi au rôle de l'école et des médias. Il n'y a plus vraiment d'éducation civique. On apprend aux jeunes à se débrouiller dans une société où la règle du jeu tend à se résumer à la compétition et à la réussite. L'école de la citoyenneté doit enseigner que vivre ensemble exige le respect des autres.

Êtes-vous souvent confrontés à des requêtes abusives ?

Nous avons pour mission de rétablir dans leurs droits des

“ *Le système n'est pas au service des prestataires mais des bénéficiaires.* ”

personnes qui s'en estiment privées. Certes, toutes les saisines ne sont pas recevables et il nous arrive de renvoyer le requérant à ses responsabilités. Nous sommes une institution qui demande dans de nombreux cas à celui qui est mis en cause d'apporter la preuve de sa bonne foi. Nous avons une particularité fondamentale : nous ne négligeons pas l'intention, un paramètre qui peut atténuer ou accentuer la sanction. Le Défenseur des droits et ses adjoints sont d'authentiques conciliateurs élus pour six ans, irrévocables et non reconductibles. Il en existe ailleurs, à la Poste ou au Trésor public, par exemple, qui entrent souvent en contact avec notre institution pour, en quelque sorte, nous passer le relais.

L'affirmation des droits ne conduit-elle pas au renforcement de l'individualisme ?

C'est un risque. J'ai droit à, ce qui signifie pas uniquement " j'ai envie de... » La compréhension et la mise en œuvre de la devise de la République ne peuvent pas être : pour la liberté, je fais comme je veux ; pour l'égalité, je veux au moins ce que mon voisin a, et pour la fraternité n'oubliez pas que j'existe quand j'ai un problème à régler.

Revenons à l'éducation civique : aujourd'hui, on enseigne les droits comme un moyen de se débrouiller. On a tendance parfois à enseigner les droits comme étant la contrepartie et l'assise des responsabilités qu'a le citoyen. C'est respecter le citoyen que de lui expliquer qu'il n'est pas " un consommateur de droits "

mais un acteur responsable de la cité, quel que soit son rôle. Le citoyen a des droits parce qu'il est responsable.

“ Nous sommes d'authentiques conciliateurs. ”



Vos délégués dans les départements sont-ils efficaces ?

En règle générale, ils sont bien identifiés ; ils ont une bonne image. Ce sont des retraités qui ont exercé des responsabilités dans le domaine du droit. Ils sont bénévoles. Ce sont sur le terrain des médiateurs, notamment pour faciliter l'accès aux services publics. Nous avons un pouvoir d'investigation, le pouvoir de mettre en demeure, celui de saisine du juge.

La pire des inégalités ne réside-elle pas dans les situations de pauvreté et de précarité ? La lutte contre la pauvreté et la précarité est un droit.

La question est importante car de nombreuses organisations, comme ATD Quart-Monde, demandent que l'on ajoute un 21^e critère de discrimination interdite. Ne soyons pas démagogues ; quelqu'un vient voir le Défenseur pour lui expliquer qu'il est victime de discrimination du fait de sa pauvreté. Que fait-on ? Pour le Défenseur des droits, l'essentiel réside dans la possibilité de rendre efficient un tel critère de discrimination. Le préalable essentiel, c'est que soit pratiquée une politique économique et sociale qui procure au citoyen un niveau de vie décent.

Vos avis sont-ils suivis d'effet ?

Notre but est d'obtenir gain de cause. Au-delà des saisines particulières et sur la base de plusieurs saisines, lorsque l'on voit les situations se détériorer, nous avons la possibilité de faire des recommandations. Jacques Toubon le fait bien volontiers. Nous pouvons même demander, dans le cadre d'une proposition de loi, à être auditionné par la commission parlementaire. J'étais hier à la commission des affaires sociales de l'Assemblée qui examinait les budgets des personnes âgées et des personnes handicapées. Je leur ai proposé notamment, dans un souci d'efficacité et de justice, d'envisager de réunir ces deux budgets en un seul pour mener une politique globale de l'autonomie. Depuis la publication, il y a trois ans, du rapport du groupe de travail sur le vieillissement des personnes handicapées que je présidais, cette perspective est discutée et rencontre de plus en plus de soutiens !

Propos recueillis par Alain Gilbert

● La table ronde organisée par VSDS (Val de Saône Dombes Services) réunissait Patrick Gohet, Thierry Clément (Conseil départemental), Philippe Guétat (ARS) et Didier Duplan (Prodessa domicile). Elle a été lancée par une version courte du documentaire « Avancer en âge ensemble, le sens de la vie », réalisé par Olivier Le Mab avec la participation de Patrick Gohet. Un film très bien écrit qui donne la parole à ceux qui ont déjà mis en place des solutions en France. Un DVD décliné en trois versions de durée différente sans que le propos n'en souffre. ●



Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin

→ Le 9 juillet, Pôle Emploi et Cap Emploi ont signé une convention de partenariat pour accompagner les personnes handicapées vers le retour à l'emploi durable. Un accord signé pour trois ans, formalisant les échanges déjà à l'œuvre entre les deux organismes. « *Un formalisme intéressant, qui constitue un engagement des acteurs et un référentiel dans le temps* », a souligné Jean-Marc Galland, président de Cap Emploi. « *Le partenariat existe déjà et fonctionne très bien. Déclinaison départementale de l'accord national signé le 10 février 2015, cette convention a pour but de poursuivre la complémentarité de l'offre de services pour les travailleurs handicapés, avec toujours la volonté de faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin* », confirmait Vincent Panisset, directeur territorial Ain et Savoie.

Sur le terrain, Cap Emploi accompagne chaque année près de 800 demandeurs d'emploi handicapés orientés par Pôle Emploi, avec un objectif – régulièrement tenu, précise Olivia Berthod, directrice – de 450 placements et 300 formations. L'action est départementale : Cap Emploi tient des permanences dans dix points d'accueil, dont neuf au sein d'agences Pôle Emploi. Un accent sera mis sur l'orientation des jeunes, via les contrats en alternance, avec des aides à l'embauche proposées aux futurs employeurs. ●



→ Une rencontre réunit chaque année les conseillers chargés d'orienter et accompagner les personnes handicapées, de Pôle Emploi et de Cap Emploi. ●

PRÉVENTION

Dynacité renouvelle ses chantiers jeunes

→ Cet été, des agences territoriales de Dynacité ont reconduit les chantiers jeunes. Pilotés dans une approche de prévention éducative et autonomisante des jeunes des quartiers, ces chantiers s'inscrivent dans le cadre du dispositif interministériel Ville Vie Vacances.

À Trévoux, vingt-quatre jeunes encadrés ont repeint deux allées de deux bâtiments du quartier L'Ardoisière (au 79 et 62 montée des Vignes), en association avec Val Horizon. Répartis par équipes de six, les jeunes ont travaillé sur une demi-journée pendant une semaine chacun, du 20 au 31 juillet. Ils ont repeint les murs des halls, des cages d'escalier et des paliers, avec une peinture dépolluante (qui absorbe une grande partie des polluants majeurs de l'air), ainsi que les plafonds et les encadrements bois.

À Bellegarde-sur-Valsérine, huit jeunes ont lessivé et repeint les murs de la cage d'escalier d'un bâtiment, route de Vouvray. ●

Les Sorties du cœur jouent leurs Olympiades



→ Jeu de casse-boîtes aux Olympiades 2015.

→ Jeux d'adresse, de balle, billard japonais, quilles finlandaises... Fin août, à l'ombre du parc de Bouvent à Bourg-en-Bresse, une trentaine de résidents de trois maisons de retraite, accompagnés par des bénévoles de tous âges, ont participé aux 5^{es} Olympiades organisées par les Sorties du cœur 01. Ce rendez-vous annuel n'est que l'une des multiples animations proposées par l'association visant à permettre aux personnes âgées et/ou handicapées, vivant en institution ou à domicile, de sortir et passer un moment convivial.

Née en 2010 à Bourg, l'association compte aujourd'hui une cinquantaine de bénévoles, trois antennes, et intervient dans une vingtaine d'établissements de l'Ain. En 2014, 150 animations ont ainsi eu lieu. « *Cette année, nous avons organisé aussi, toujours à la demande des résidents, cinq séjours de trois jours dans le Jura, un en Alsace et un à Valréas. Pour la plupart des personnes, c'était la première fois qu'elles partaient en vacances. C'était extraordinaire, que du bonheur, avec de beaux moments d'échanges* », précise sa présidente, Anne-Marie Oyselet.

Le 16 octobre, les Sorties du cœur fêtent leurs cinq ans, avec au programme danse, chant par les chorales interétablissements de Bourg et Ambérieu, goûter festif et conférence sur « Plaidoyer pour vieillir debout » par Annie de Vivie, spécialiste de l'approche Humanitude. ●

Tél. 06 73 30 64 52

<http://lessortiesducoeur01.overblog.com>

POLITIQUE DE LA VILLE

La CCMP en veille active

→ Sorties du classement des territoires en politique de la ville, dans le cadre de la nouvelle carte des quartiers prioritaires 2014-2020, les communes de Miribel et de Saint-Maurice-de-Beynost sont toutefois classées en « territoire de veille active ». Le 25 novembre, le préfet a signé le contrat de veille active avec la communauté de communes de Miribel et du Plateau. ●



→ Catherine Mazuir et Christian Buinand ont connu toutes les évolutions de la CAF.

CATHERINE MAZUIR, CHRISTIAN BUINAND,
RETRAITÉS DE LA CAF

« Ils peuvent être fiers de nous. »

NOUS LES AVONS TIRÉS DE LEUR RETRAITE POUR QU'ILS NOUS RACONTENT LEUR CAF. QUARANTE ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES, ÇA EN FAIT DES SOUVENIRS !

Ils ont juste eu le temps de faire un petit "coucou" aux collègues (« *On a senti qu'il ne fallait pas trop les déranger.* ») et de monter au 3^e étage pour une séquence *Replay* d'une heure, côte à côte, mais face à face avec un journaliste.

Lui : « *C'est probablement la journée la plus courte qu'on aura passée à la CAF.* » Elle : « *C'est la première fois que je reviens ici. Vous direz bien que j'ai toujours aimé ce travail.* » Ils sont partis en retraite heureux avec leur médaille du travail, mais surtout décorés de la conviction d'avoir écrit, avec d'autres petites mains, les belles pages qui illustrent les 70 ans de services rendus par la protection sociale à la Nation.

Le contact avant tout

Catherine Mazuir est entrée en 1975, directement au sortir de l'école, pour commencer à l'ouverture des enveloppes; elle est partie en mars dernier, au terme d'une présence continue interrompue par un congé parental. Christian Buinand est rentré un an plus tard et reparti un an plus tôt. Ceux qui ont fréquenté les guichets de la CAF reconnaîtront l'agent attentif qui a fini sa carrière en animant l'équipe d'accueil « *où ça pouvait être tendu* ».

Ils sont entrés du temps du microfilm et sont repartis du temps des micro-ordinateurs, d'Internet, des réseaux et de la dématérialisation « *qui ne supprimeront jamais le contact* ». Propos réactionnaires de retraités? Non, vérité pleine de bon sens: la technique est au service de l'homme et leur finalité à eux aura toujours été les familles, leurs prestations, leurs droits, leurs difficultés et, en toile de fond, leur avenir.

Du microfilm à caf.fr

Comment remettre de l'ordre dans ce flot de propos libéré par les vannes ouvertes du passé? Examinons ces justificatifs, ces déclarations sur l'honneur et ces états de service.

La CAF, petit travail tranquille? « *On a fait le maximum pour essayer de travailler vite.* » « *On avait du chiffre à réaliser; il fallait travailler vite, dépoter, gagner en productivité.* » Cette pression, ils l'ont connue pendant 40 ans, accentuée par l'évolution permanente des matériels, des logiciels et de la législation. Ils se souviennent des fiches mécanographiques remplacées par les microfilms. Ils ont surtout connu toutes les évolutions révolutionnaires de la Caisse: la montée en puissance du téléphone concentré ensuite sur des plateformes, l'informatique qui a conduit à la dématérialisation, Internet qui a débouché sur *caf.fr* et les messages sur smartphone.

Priorité à l'accueil

Ils ont dû souvent avoir recours à la débrouille: « *Quand on ne savait pas répondre à l'accueil, on allait dans les bureaux chercher la bonne réponse.* » « *Quand on avait un souci, on travaillait en équipe. Nous étions une communauté.* » À bien les écouter, il y a un fil conducteur dans leurs souvenirs encore tout chauds: la priorité, c'est l'accueil avec tout ce que cela suppose de services rendus. « *Alors, quand il y avait du retard, de gros retards, on venait travailler le samedi matin pour récupérer.* » Un regret? « *Nous aurions aimé avoir plus de formation pour affronter la complexité.* » « *Ils peuvent être fiers de nous.* » Comprenez qu'ils ont le sentiment de s'être dévoués pour la Caisse et surtout pour les familles qu'ils ont du mal à appeler des usagers ou des clients. C'est encore le mot "allocataires" qui domine. « *Le matin, on venait au boulot sans freiner. On demandait des évolutions pour travailler encore mieux.* » Et Catherine d'ajouter: « *À la fin, avec les nouvelles technologies, c'était un peu plus dur.* » Et de conclure, de concert: « *Nous, on était fier de l'organisme. Il faut de la reconnaissance, pas pour nous, mais pour nos collègues qui continuent et qui font quelque chose de bien pour les familles.* » ● A.G.



Un réseau d'acteurs sociaux dans le Pays de Gex

Professionnels sans frontière

→ Plus de 30 acteurs sociaux du Pays de Gex se réunissent, tous les deux mois, de septembre à juin.

Exemplaire ! Ni plus, ni moins. Quand plus de trente acteurs sociaux se rencontrent régulièrement, de façon informelle et sans contrainte hiérarchique, une telle initiative mérite bien ce qualificatif ! La nouvelle table ronde sur le thème du réseau des acteurs sociaux du Pays de Gex a tenu toutes ses promesses. Délocalisée à Ferney-Voltaire, elle a permis de répondre aux nombreuses questions que ce réseau si atypique et encore unique dans l'Ain suscite : comment est-il né ? Quel intérêt les travailleurs sociaux ont-ils à se réunir de cette façon ? Dans quel but ? Le réseau profite-t-il aux bénéficiaires de l'aide sociale ? Peut-il essaimer ailleurs dans l'Ain ?

En dix ans, le réseau n'a pas pris une ride ! Son originalité, gage aussi de sa longévité, résiderait dans la participation assidue des travailleurs sociaux et dans leur renouvellement. « *Le réseau est spontané. Il n'a pas de mandat politique. C'est l'engagement de professionnels qui fait qu'il tient* », indique Nadia Écuivillon, psychologue à la Maison d'enfants à caractère social (Mecs) Les Marmousets (Orsac). Une originalité qui traduit également le gage d'une action sociale efficace.

Le réseau des acteurs sociaux du Pays de Gex montre ainsi que l'image du territoire, à la frontière de la France et de la Suisse, n'est pas celle qu'on croit. Il trouve d'autant plus sa légitimité que la nouvelle cartographie de la politique de ville rejoint la réalité vécue par les professionnels.

Autres atouts de la démarche : l'information et la formation continue. Chaque rencontre permet de présenter un dispositif, ou une structure d'action sociale, et d'aborder une thématique sociale. Les membres du réseau actualisent ainsi leurs connaissances pour mieux orienter et accompagner les bénéficiaires de l'aide sociale.

Et s'il n'existe pas d'autres réseaux semblables dans l'Ain, des initiatives innovantes se concrétisent. Le 13 juin, par exemple, le premier Salon des dynamiques sociales, organisé par la Maison départementale de la solidarité Dombes, les centres sociaux de Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Thoisy et la CAF de l'Ain entre autres partenaires, a offert une formidable journée de rencontre et d'échanges aux professionnels de l'action sociale. ● **A.S.**

Un réseau Profe

TRAVAILLER EN RÉSEAU QU'IL RESSORT DU D D'UNE RENCONTRE D



© Dynacité

Comment le réseau des acteurs sociaux du Pays de Gex est-il né ?

La création du réseau remonte à 2005. « Des professionnels avaient l'occasion de se rencontrer autour d'un public jeune à la MJC, explique Cécilia Piccoli, assistante sociale au Centre Saliba. Nous avons besoin d'un temps d'échanges pour mieux nous connaître et pour avoir des apports plus théoriques. » Michèle Villard, éducatrice spécialisée de l'ADSEA 01, d'en expliciter les thèmes : « Nous abordions le soutien à la parentalité, l'alphabétisation... La ludothèque des Abeilles vient de là. C'est un lieu d'accueil parents-enfants à partir de 3 ans, animé avec l'association DIRE et le centre social de Gex. »

Blandine Charrue, juriste de l'association Ni Putes, Ni Soumises (NPNS), confirme qu'il n'y avait pas de réseau formalisé. « On se connaissait quand on avait une situation à traiter. L'animation de quartier a donc pris l'initiative de créer le réseau. Nous voulions aussi trouver des financeurs. Nous avons contacté la Communauté de communes du Pays de Gex, mais elle a décliné notre demande de partenariat car elle venait d'éditer un répertoire sur les acteurs sociaux. » Dès ses débuts, le réseau n'est pas institutionnel.

Le réseau n'a pas toujours connu la situation confortable actuelle, avec une trentaine de travailleurs sociaux présents à chaque réunion. « À une époque, nous n'étions que cinq ou six autour de la table », se souvient Cécilia Piccoli. « Nous

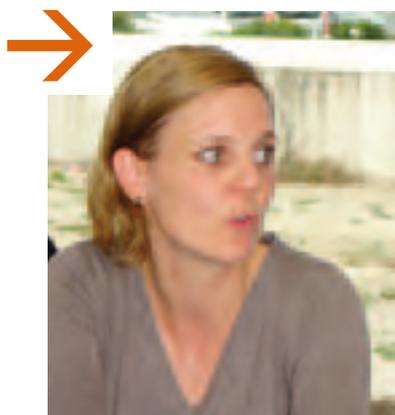
avons perdu les structures jeunesse en route. Les professionnels ne trouvaient plus leur compte dans les problématiques sociales abordées. Mais ils se retrouvent entre eux et travaillent de façon transversale. Les nouveaux professionnels y voient un intérêt et participent de temps en temps », ajoute Michèle Villard.

Comment fonctionne-t-il ?

Un comité de réseau est mis en place chaque début d'année scolaire. Il se compose de trois structures minimum afin de l'animer d'une façon plus formalisée. Une réunion est organisée tous les deux mois, de septembre à juin, mais des informations transitent également par courriels. Un compte-rendu de la rencontre est transmis sous quinzaine à tous les participants. « Nous accueillons de nouvelles têtes à chaque fois. Mais c'est compliqué quand on a besoin de travailler sur un thème particulier », tempère Cécilia Piccoli. « Nous sommes tous sur le même pied d'égalité. C'est bien de s'inscrire dans un réseau en tant que professionnel », complète Déborah Richard, assistante sociale au Point accueil solidarité de Ferney-Voltaire.

Chaque membre participe aux réunions sur son temps de travail. « Au départ, le réseau répondait à une volonté de formation », précise Michèle Villard. Selon Blandine Charrue, historiquement, le réseau a évolué. « Il est deve-

→ À Ferney-Voltaire, le quartier des Tattes fait l'objet d'un renouvellement urbain. La Ville et Dynacité travaillent en étroite collaboration. Exemple : l'inauguration de l'Eco-logis.



→ **Delphine Annoni, Résidence sociale ALFA3A** : « La réflexion peut porter sur l'accompagnement des personnes handicapées par exemple. »

→ **Cécilia Piccoli, Centre Saliba** : « Le réseau permet de rencontrer tout le monde et de savoir qui interpeller. »



→ **Nadia Écuivillon, Mecs Les Marmousets** : « Le réseau dépend des personnes impliquées. »

d'acteurs sociaux dans le Pays de Gex professionnels sans frontière

AU DANS LE PAYS DE GEX ? PLUS QU'UNE POSSIBILITÉ, UNE NÉCESSITÉ. C'EST CE ÉBAT ENTRE LES NEUF ACTEURS SOCIAUX RÉUNIS À FERNEY-VOLTAIRE, À L'OCCASION DE LEUR RÉSEAU LE 22 SEPTEMBRE 2015.

nu à la mode... » Mais des salariés ne peuvent pas venir comme ils le veulent. « Une feuille de présence est donc nécessaire », révèle Delphine Annoni, conseillère en suivi social des résidents, ALFA3A. « La mairie de Ferney-Voltaire ne fait aucune difficulté à ce que du personnel assiste à une réunion. L'objectif est bien de se connaître pour pouvoir orienter le public de la meilleure façon possible vers d'autres partenaires », insiste Bérangère Puech, agent de service social municipal.

Quant au périmètre concerné, il est à la fois démographique et géographique. « 40 km environ séparent Gex de Bellegarde-sur-Valserine. Nous sommes amenés à intervenir sur l'ensemble du territoire », poursuit Cécilia Piccoli. Un bilan est fait en juin. La trame est envoyée à tous les participants qui peuvent émettre des critiques et des propositions pour l'année suivante : quelle structure inviter ? quelle thématique aborder ?

Quel est l'intérêt des travailleurs sociaux à se réunir de cette façon ?

Les acteurs sociaux conviennent tous du besoin de se réunir régulièrement. Le territoire étant étendu rend d'autant plus nécessaire de se rencontrer de temps en temps en un seul endroit. « C'est vital pour nous ! » confirment deux assistantes sociales scolaires présentes. Un même constat est partagé :

le réseau permet de rencontrer tous les acteurs sociaux et de savoir qui interpelle pour traiter certaines situations. « Nous avons plus de détails sur le fonctionnement des structures », précise un représentant de la Mission locale jeunes de Gex. L'Accueil gessien participe depuis trois ans au réseau. « On apprend de chacun, autant que ses limites, et à mieux se coordonner. Ça a été une surprise de voir autant de participants, témoigne Nadège Havard, assistante sociale de l'association. Dans chaque structure, de nouveaux dispositifs apparaissent, donc c'est toujours intéressant. »

Pas de sujets qui fâchent. « La parole est très libre dans le respect des uns et des autres », juge Cécilia Piccoli, dont Gilles Ruzie, psychologue de l'association Dépendance Information Réflexion Écoute (DIRE), rejoint l'avis. « À mon arrivée, pouvoir accéder aux réunions du réseau m'a facilité la vie dans mon travail. Le respect de la confidentialité est inscrit dans la charte du réseau, mais nous sommes là pour échanger et débattre. » Pour la Maison relais Sœur Emmanuelle (ALFA3A) à Saint-Genis-Pouilly, Sema Shabani participe depuis un an aux réunions du réseau. « Au quotidien, on connaît quelques intervenants à part, mais pas dans leur ensemble... » L'intérêt, c'est de perdurer, reconnaît Blandine Charrue comme les autres membres « fondateurs » du réseau. « Avec l'apport de nos expériences de terrain, nous constatons que nous avons les mêmes problèmes. »



→ Gilles Ruzie, association DIRE :
« Le réseau permet aussi aux bénéficiaires de s'intégrer dans le réseau. »

→ Nadège Havard, Accueil gessien :
« C'est toujours intéressant, car dans chaque structure, des nouveaux dispositifs apparaissent. »



→ Bérangère Puech, mairie de Ferney-Voltaire :
« Nous sommes un petit pays, mais grand en même temps. »

Le réseau profite-t-il aux bénéficiaires de l'aide sociale ?

« Le réseau facilite l'accompagnement des bénéficiaires et leur orientation vers telle ou telle structure par rapport à leurs besoins. La démarche aide la personne à être rassurée », estime Nadège Havard, comme tous les acteurs présents. « Ici, nous ne traitons pas de situation individuelle comme au sein du centre communal d'action sociale (CCAS). Mais à la pause-café, à deux ou trois, on peut exposer une situation et obtenir un retour d'expérience ou un conseil, qui va nous aider », complète Bérangère Puech. Blandine Charrie d'ajouter : « Le réseau est un temps informel qui permet aussi d'avancer sur certaines situations. »

Les participants à la table ronde jugent tous que l'image du Pays de Gex est erronée. Les besoins d'aide sociale ne sont pas moins nombreux qu'ailleurs dans le département. Selon Bérangère Puech, les choix de la nouvelle politique de ville montrent qu'il est d'autant plus difficile d'être pauvre dans le Pays de Gex. « Nous avons peu de moyens à consacrer à l'action sociale car les statistiques cachent la réalité. » Sema Shabani témoigne qu'à Saint-Genis-Pouilly, des personnes âgées vivent dans la rue. Le débat ne tait pas non plus les difficultés à se loger dans le Pays de Gex. La présence du bailleur social Dynacité, de temps en temps, en fonction des thématiques, est jugée utile. Delphine Annoni rappelle que le logement est accessible au travailleur frontalier. Mais beaucoup d'habitants se trouvent dans une situation très précaire. Les manques de places d'hébergement temporaire et de mobilité sont notamment soulevés. Autre effet du réseau qui fait consensus : il permet de nouvelles initiatives. « J'ap-

porte de nouveaux bénéficiaires au bus prévention santé par l'intermédiaire du réseau », confie Delphine Annoni.

Quelles sont les actions du réseau ?

Promouvoir son existence fait partie des principales missions du réseau. « C'est lui donner une certaine visibilité. Il se compose d'une trentaine d'acteurs, mais il n'est pas encore connu sur l'ensemble du Pays de Gex », indique Nadia Écuvillon, psychologue, Mecs Les Marmoussets (Orsac). « Une charte a été rédigée par une volonté d'éthique donnée aux nouveaux arrivants », explique Gilles Ruzie. Le programme prévisionnel de l'année est élaboré en groupe, ainsi que le calendrier. Le programme de la rencontre est détaillé sur chaque invitation. Il appartient à chaque structure de répondre aux invitations, qu'elle participe ou non, et de respecter les horaires de chaque rencontre. Chacune dispose d'une fiche répertoire qu'elle s'engage à mettre jour. « Lors des rencontres, un organisme est invité à se présenter aux membres du réseau », confie Nadia Écuvillon. Par exemple, le Cimade* - Service œcuménique d'entraide (Comité inter-mouvements auprès des évacués), qui ne fait aucune différence entre être invité et les membres ; le Sessad, l'association Éclat, Pôle Emploi... « La politique de la ville est une bonne manière d'enrichir le réseau de nouveaux membres, ajoute Bérangère Puech. On a parlé de la sécurité sociale avec le réseau transfrontalier. Tous, nous avons besoin de partager l'information. » ●

A.S.

* Association loi de 1901 de solidarité active avec les étrangers, membre de la Fédération protestante de France. Elle a pour mission d'accueillir, orienter et défendre les personnes étrangères, les demandeurs d'asile et les réfugiés.



→ **Debora Richard, Point d'accueil solidarité Ferney-Voltaire** : « On essaie de rencontrer les nouveaux élus, car on est amené à demander des aides. »

→ Michèle Villard, éducatrice spécialisée, ADSEA 01

« Nous faisons évoluer notre propre répertoire des acteurs sociaux. »



→ **Blandine Charrue, juriste, association NPNS** : « Des structures et des nouveaux modes de fonctionnement se présentent sur le plan pratique. »

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 85 . OCTOBRE 2015

Espace
libre-service



CAF

**La qualité de l'accueil,
une priorité pour la CAF** / p. 20 -21

Le Cahier partenaires



→ Jean-Luc Luez,
directeur de Bourg Habitat

L'innovation dans le domaine du logement social

Le logement social est confronté, comme de nombreuses activités humaines, à une évolution sociétale et technique considérable, sans que l'on puisse vraiment apprécier ce qui, du sociétal ou du technique, influe le plus l'un sur l'autre, sans que l'on puisse apprécier les causes, les conséquences et les résultats de ces interactions.

Les bailleurs sociaux ne sont plus désormais de simples « logeurs », constructeurs ou gestionnaires administratifs et financiers. Ils sont en transformation permanente de leur activité. Ils sont confrontés à la question de la légitimité de leur propre intervention, notamment dans l'exercice des partenariats avec tous les autres opérateurs sociaux qui eux-mêmes sont concernés par ces évolutions.

Quelques exemples sont nécessaires :

- L'innovation sociale que constitue le projet HAISSOR (HABitat Intégré Service SOLidaire Regroupé) impulsé par le département de l'Ain : ni maison de retraite, ni foyer-logement mais du logement bénéficiant de toutes les adaptations techniques innovantes mais surtout de la mutualisation du service à la personne, et aussi d'une intégration dans la société permettant aux personnes âgées de garder des liens sociaux tout en préservant leur autonomie. Tous les bailleurs sociaux se sont sentis concernés et ont participé activement à ces projets.
- L'innovation interne que porte Bourg Habitat dans le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes en réfléchissant à la création d'un service dédié à la problématique de chacune de ces personnes. Ce service serait une véritable interface avec tous les autres opérateurs sociaux et médicaux facilitant l'habitat autonome, accompagné au quotidien. Ainsi le bailleur pourrait être le coordonnateur physique de chaque intervenant et pourrait assurer le rôle de veille sociale permanente entre la personne, sa famille et les autres opérateurs.
- Au-delà de ces exemples, l'utilisation de nouveaux moyens de communication (réseaux sociaux, Internet, vidéo sur Internet, outils de veille, de présence à distance) entre désormais dans la panoplie technique des bailleurs sociaux.

L'innovation sociale dans tous ces domaines reste cependant très dépendante des capacités financières qui pourront être dégagées par les personnes concernées, les institutions de tutelle et ces opérateurs. Ces besoins financiers nécessiteront, à n'en pas douter, des innovations dans les modes de prise en charge qu'il conviendra de rechercher.

Jean-Luc Luez,
directeur de Bourg Habitat.

SOMMAIRE

- **Bourg Habitat** : une vaste réhabilitation en projet à Terre des Fleurs. / p. 18-19
- La **CAF** se met en quatre pour les familles. / p. 20-21
- Le **Département** met en place son plan de lutte anti-fraude au RSA. / p. 22-23
- **ALFA3A** construit avec une formule modulaire innovante. / p. 24-25
- L'IME Georges Loiseau (**Adapei**) propose des prises en charge innovantes. / p. 26-27
- L'**ADAPA** alerte sur le « prendre soin des aides à domicile ». / p. 28-29
- L'**ORSAC** crée un FAM pour adultes atteints d'épilepsie sévère à Tramoyes. / p. 30-31
- **Innovation sociale** / p. 32-33
- **Fiche action** : un forum orientation-métiers très social. / p. 34

→ Nouveau

Dans chaque numéro, deux pages offriront un tour d'horizon de diverses actions relevant de l'innovation sociale, menées dans l'Ain.

CAF DE L'AIN

La demande d'aide au logement étudiant **simplifiée**

→ Exit les formulaires papier : la demande en ligne sur caf.fr est aujourd'hui le moyen le plus simple et rapide pour faire une demande d'aide au logement étudiant. Effectuée en quelques minutes, elle permet d'estimer le montant de l'aide. Pour plus de transparence sur les délais de paiement, la date présumée du premier versement est désormais indiquée à la fin de la demande. ●

+ d'infos : 0 810 29 29 29

www.facebook.com/cafetudiants

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Médialab01 va booster la culture numérique du Bugey

→ Par un appel à projets et le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, le Département lance un programme de formations et de rencontres destiné aux professionnels menant des actions auprès des jeunes sur six communautés de communes du Bugey sud. Objectifs : constituer un réseau d'acteurs compétents et expérimenter des ateliers de création et de médiation. Un centre de ressources équipé d'un Fablab mobile devrait ouvrir en septembre 2016 au sein de l'antenne de la Direction de la lecture publique à Belley. ●

DYNACITÉ

Top départ pour les éco-comités

→ Mercredi 30 septembre, Dynacité a animé l'éco-comité de Miribel dans la résidence du Trève, actuellement en pleine rénovation thermique. Objectif : créer un réseau de locataires ambassadeurs qui sensibiliseront leurs voisins aux éco-gestes. Près de trente personnes ont participé activement à la réunion sur les thèmes de l'eau chaude sanitaire, le chauffage et la ventilation des logements. Ils sont repartis avec des kits éco-gestes comprenant des douchettes et des mousseurs. La prochaine réunion sera axée sur l'électricité.

Les comités éco-participants sont une innovation du contrat d'exploitation maintenance du chauffage collectif qui associe Dynacité et Dalkia. Des comités sont prévus à Bourg-en-Bresse et Oyonnax. ●

→ Autre action de communication pour sensibiliser aux éco-gestes : dès le démarrage de la saison de chauffe, les 18 000 locataires concernés par le chauffage collectif ont reçu une brochure d'information et de sensibilisation.



ORSAC

Une Petite unité de vie à Ferney-Voltaire

→ Le Conseil départemental de l'Ain a entre autres retenu le projet de l'Orsac pour la création d'une PUV (Petite unité de vie) dans le Pays de Gex (quatre PUV ouvriront dans l'Ain). Il s'agit d'établissements de 24 places destinés à des personnes âgées relativement autonomes (GIR 5 et 6). Elles sont logées dans des appartements type T1 et bénéficient de services en commun (surveillance 24 h/24, animation, etc.). Le projet de l'Orsac s'appuie sur l'Ehpad du Clos Chevalier, avec la mutualisation de fonctions supports et une direction commune. Il décline aussi la logique de filière, avec l'accueil possible à l'Ehpad lorsque l'état de santé des personnes ne permet plus de rester à la petite unité de vie. L'implantation à Ferney-Voltaire permettra aux résidents de profiter des commerces et des services de la ville. Le choix du terrain continue de se discuter avec la mairie. Budget estimatif de fonctionnement de la PUV : 450 000 € par an environ, avec 5 ETP. Ouverture prévue horizon 2019. ●

L'Arc-en-ciel monte au Kilimandjaro

→ Le 5 octobre, neuf jeunes de l'ITEP L'Arc-en-ciel, à Trévoux, se sont envolés pour la Tanzanie, pour 17 jours dont 8 jours de trek, avec montée au Kilimandjaro, à près de 6 000 m d'altitude. Longuement préparé depuis 18 mois, le projet pédagogique « À chacun son Kili » allie les dimensions sportive, humaine et humanitaire. Objectifs : apprendre à se surpasser, en respect et harmonie avec son équipe, organiser une collecte de matériel scolaire et de baskets et aller à la rencontre des habitants de la région, jouer au rugby avec des écoliers Masai, témoigner de l'expérience via reportages photo et vidéo... ●



→ Jean-Claude Michelon, président de l'Orsac, encourage les jeunes le jour du départ.

B O U R G



OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Terre des Fleurs : une vaste ré

C'EST UNE OPÉRATION DE GRANDE AMPLÉUR QUE BOURG HABITAT S'APPRÊTE À MENER SUR LES O
LE QUARTIER "TERRE DES FLEURS" POUR AMÉLIORER LE CONFORT ET LE CADRE DE VIE DE SES LOC



→ Les travaux d'amélioration des immeubles du quartier des Tulipes vont durer trois à quatre ans en raison de la phase de désamiantage.

« **T**out le monde est d'accord avec les travaux, mais pas sur l'augmentation du loyer! » Le 17 septembre 2015, plusieurs habitants du quartier des Tulipes à Bourg-en-Bresse n'avaient pas la langue dans leur poche... Dans le cadre du projet de réhabilitation des 168 logements répartis sur onze bâtiments de quatre étages, les locataires étaient invités pour la deuxième fois à rencontrer leur bailleur social. Ils ont pu lui signifier leur point de vue légitime – désaccord pour certains, accord pour d'autres – et posé leurs questions. Jean-Luc Luez, directeur de Bourg Habitat, et son équipe ont répondu en toute transparence.

Les deux groupes d'immeubles du quartier ont été construits entre 1972 et 1975. La réhabilitation a donc pour objectif une amélioration significative de la qualité de vie des habitants et du montant des charges en rendant le bâti plus performant en termes d'isolation et moins énergivore.

Les résultats de la concertation des locataires effectuée en mai 2015 montrent que 113 locataires se sont prononcés favorablement pour le projet, contre 31 défavorablement. 24 n'ont pas répondu au questionnaire. Les souhaits exprimés en matière de travaux prioritaires concernent le remplacement des menuiseries extérieures, la réfection du chauffage, le remplacement des sanitaires, la réfection des sols des logements et l'isolation du bâtiment.

Le projet de réhabilitation des onze bâtiments du quartier remonte à 2013. Compte tenu du durcissement de la réglementation liée à l'amiante, il a dû être revu.

Des travaux à l'extérieur et à l'intérieur

À Terre des Fleurs, l'étude a révélé la présence d'amiante dans différentes parties et structures du bâtiment. Bourg Habitat a l'obligation de prendre les mesures nécessaires à la protection des locataires et des travailleurs susceptibles d'être exposés aux poussières d'amiante lors des travaux. Les locataires seront relogés temporairement dans un autre logement pendant le temps des travaux. Les premiers travaux d'amélioration de l'habitat porteront sur « l'enveloppe » des immeubles : remplacement des menuiseries extérieures, isolation des façades, rénovation des toitures terrasses, isolation en sous-face en vide sanitaire, remplacement des portes d'entrée d'immeuble, création d'un ascenseur par hall, mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, embellissement des parties communes.

La deuxième phase des travaux sera réalisée dans les logements. Bourg Habitat prévoit de remplacer les portes palières, de rénover les sanitaires, la ventilation mécanique contrôlée (VMC), l'électricité, les sols et de procéder au désamiantage. Quant aux loyers, l'augmentation est inéluctable. Elle est liée à l'emprunt contracté par le bailleur social pour mener l'opération de réhabilitation. Mais des aides au logement existent en cas de ressources modestes : aide personnalisée au logement (APL), allocations de logement familial (ALF) et de logement social (ALS). Dans tous les cas, ce projet d'amélioration de l'habitat est nécessaire. S'il représente un enjeu à la fois humain, technique et financier, il n'en conditionne pas moins la pérennité du parc. ● A. S.

habilitation en projet

NZE BÂTIMENTS QUI COMPOSENT
ATAIRES. UNE PREMIÈRE DANS L'AIN.

3 QUESTIONS À JEAN-LUC LUEZ, DIRECTEUR DE BOURG HABITAT

« L'enjeu en vaut la peine »

→ Comment allez-vous procéder pour reloger les locataires ?

Nous allons tout d'abord libérer un immeuble. Il va permettre la rotation de tous les logements à rénover. Les demandes de départ volontaire sont favorisées et les logements libérés ne sont pas reloués. Les autres locataires seront relogés dans le parc de Bourg Habitat. Nous estimons qu'il faudra trois mois de travaux par immeuble. Nous procéderons bâtiment par bâtiment. L'appel d'offre devrait être lancé début 2016 et les travaux de désamiantage pourraient commencer dans l'été. La totalité des travaux devrait se terminer fin 2019.

→ Peut-on éviter des travaux qui causeraient des poussières d'amiante ?

Les travaux sont obligatoires dans le cas où les matériaux contenant de l'amiante se dégradent et émettent trop de fibres. C'est le cas des immeubles du quartier des Tulipes. Nous avons choisi de retirer les matériaux amiantés, solution définitive et la plus souvent prescrite. Cette opération est une première dans l'Ain. Le seul projet d'envergure connu à ce jour est situé à Oyonnax et n'a pas abouti pour le moment ; l'immeuble concerné est vacant.



→ Le désamiantage représente un surcoût dans l'opération de réhabilitation...

Oui, le budget prévisionnel de l'opération est de 9,5 M€ dont 2,5 M€ (26 %) consacrés au désamiantage (hors relogement). C'est une grosse opération pour Bourg Habitat car nous engageons 3,7 M€ de fonds propres, soit 22 500 € par logement. Nous aurons vingt logements vacants en permanence. Mais l'enjeu en vaut la peine : la requalification des immeubles, avec l'ajout des ascenseurs notamment, va pérenniser ce patrimoine pour plusieurs décennies. ●

TÉMOIGNAGE

« On chauffe pour la rue ! »

● Séverine Touhant*, 68 ans, habite un appartement de type F3, dans l'un des onze immeubles du quartier des Tulipes concernés par le projet de réhabilitation. « Le projet de réhabilitation ? Je suis bien contente. On chauffe pour la rue. Le vent passe sous la porte d'entrée et à la salle à manger. Je suis volontaire pour quitter cet appartement, car mes enfants habitent vers le parc de Bouvent. Bourg Habitat m'a retrouvé un F2 en rez-de-chaussée. Je suis arrivée aux Tulipes avec mon mari, décédé depuis. Toute seule, ce n'est pas la peine que j'occupe toute cette place ! Et puis, il n'y a pas d'ascenseur. J'habite au 2^e étage. Ce n'est rien quand on a 20 ans, mais à plus de 60, on y pense. » ●

* Nom d'emprunt, la locataire ne souhaitant pas que son nom soit mentionné.

Une expérience de longue date

« Bourg Habitat est expérimenté dans le domaine de la réhabilitation urbaine. Même hors du cadre Anru*, nous engageons chaque année des programmes de réhabilitation et de rénovation. » Ouadie Mehdi sait de quoi il parle. Le responsable de l'agence Reys-souze a longtemps travaillé dans le service Rénovation urbaine. « Il faut bien comprendre que pour engager une réhabilitation, il faut l'accord global des locataires, car qui dit rénovation dit hausse des loyers. » En la matière, outre la procédure à suivre, l'Office public de l'habitat applique un principe qui lui est propre. « Nous avons choisi de recueillir une majorité d'avis favorables, non une majorité d'avis négatifs comme la loi l'exige. » Dans le cas de la réhabilitation des 25 appartements du quartier de Montholon, la réglementation sur l'amiante a imposé au bailleur social

de les rénover à vide. Deux logements ont donc été réservés. Ils ont été entièrement rénovés et équipés afin d'accueillir les locataires pendant les trois à quatre semaines de réhabilitation de leur logement. « Nous leur avons demandé de prendre seulement leur matelas, du linge de maison et leurs papiers importants. Tout le reste de leurs affaires a été pris en charge par des déménageurs professionnels. » Dans l'ensemble, le projet s'est bien déroulé, juge Ouadie Mehdi, avant de préciser : « À Bourg-en-Bresse, nous n'avons pas la même tension sur les logements sociaux qu'à Paris ou à Nice... Le locataire est important, pas seulement le bâtiment. Bourg Habitat a choisi de pratiquer des loyers 20 à 30 % en dessous du plafond national autorisé. » ●

* Agence nationale pour la rénovation urbaine



OFFRE DE SERVICES

Quand la Caf se met en quatre

ACCUEIL, INFORMATION, RENDEZ-VOUS, ACCOMPAGNEMENT, DÉLAIS DE TRAITEMENT, TÉLÉP
LA STRATÉGIE EST CLAIRE : FACILITER L'ACCÈS AMÉLIORE LA PRESTATION.

● Des rendez-vous et une main tendue

Quatre territoires, 17 travailleurs sociaux (AS et CESF), 1 767 situations épaulées en 2014 : l'accompagnement familial est un moment privilégié qui intervient lors d'un événement de la vie, comme une naissance ou une séparation. Les données que traite la CAF sont assez sensibles pour l'inciter à proposer ses services à une famille qui a besoin de passer un cap. Libre à elle d'accepter. « À nous de savoir trouver notre place », explique Stéphanie Natiez. Dès le premier contact, il faut dérouler la pelote de la confiance. « Sinon, rien n'est possible. » À la CAF, parfois à la maison, la main tendue devient conseil et parcours puisque ce rendez-vous des Droits très ciblé permet de faire le point sur le logement, la parentalité, les

prestations. Ces temps de rencontre et d'échange servent ainsi à sécuriser le chemin à parcourir. « On apprend de chacun », confie Stéphanie en accueillant Madame André qui a décidé il y a un an de voler de ses propres ailes. « Grâce à vous, j'ai appris à être forte et à prendre mon temps », avoue-t-elle en retour.

→ Démarche proactive par excellence, les Rendez-vous des droits font le point sur la situation de l'allocataire en fragilité. Ils vérifient qu'aucune prestation n'a été oubliée ou ignorée. Le dispositif monte en puissance avec presque 1300 rendez-vous en 2014, première année de mise en œuvre. Mais le contact peut être encore plus précis et adapté... Ils sont mis en œuvre par des gestionnaires conseil Accueil et des travailleurs sociaux.



→ À l'accueil de la CAF.

● Points d'ancrage et points d'accès

Malgré une circulation difficile, Chantal est arrivée pile à l'heure à Bellegarde. Bellegarde, Belley, La Côtière... Avec sa collègue Martine, elle assure les permanences CAF dans les antennes. Celle du centre social Maison de Savoie de Bellegarde, en gestion CAF, reste pour les familles locales un point d'ancrage très fort. « Pour eux, depuis longtemps, le centre et la CAF ne font qu'un », assure Christophe Robert, son directeur. Les rôles ont été redistribués : avec ses collaborateurs formés, il assure désormais le premier accueil. Grâce à la borne CAF, au poste informatique dédié, aux dépliants, priorité à l'information. On rassure, on explique, on oriente. Les permanences, dans un bureau qui assure la confidentialité, prennent le relais une fois le rendez-vous calé. Priorité au dossier personnel. Farida Bouchlaghem sait l'importance de ces points d'accès, loin du siège mais en lien permanent avec lui pour assurer la réussite de l'accueil sur rendez-vous dans les permanences et le développement des points relais.



→ Sans attendre, au calme et rassurée, cette jeune mère aura pu faire le point sur sa situation avec Chantal.

La Caf, une seule entité

Information conseil

Accès aux droits

Une offre glo

→ Caf.fr et les échanges par mails induisent de nouveaux liens entre la caisse et les allocataires. Ils n'ont pas éloigné la CAF de ses points d'ancrage territoriaux. Bien au contraire : la proximité a facilité la mise en place des rendez-vous. L'offre combine deux services : une information instantanée en ligne et une information programmée et personnalisée en tête à tête.

pour les familles

ROCEDURES, ÉQUIPEMENTS : LA CAF DE L'AIN DÉPLOIE UNE OFFRE DE SERVICES PERFORMANTE.

● Les espaces de vie sociale gagnent du terrain

« Cela peut prendre du temps, mais une fois les acteurs convaincus, la dynamique peut vite s'enclencher. » Elisabeth Bernadac, responsable du service accompagnement des territoires, et Pascale Banse, chargée d'appui et d'expertise animation de la vie sociale, présentent avec enthousiasme le projet d'espace de vie sociale, à

Montréal-la-Cluse. L'expertise de la CAF a été précieuse. À peine élue, la nouvelle équipe municipale qui avait fait campagne sur le mieux vivre ensemble s'interroge sur ce que son maire appelle des « *clignotants* » : les jeunes, le périscolaire, les familles qui s'installent... Une enquête sociale confiée à l'ADSEA met des mots sur des réalités : manque de cohésion, problèmes de parentalité, incivilités. « *Mieux vaut prévenir...* » explique Jean Deguery, le maire d'une commune pourtant bien dotée (un RAM, un multi-accueil, de nombreuses associations). Le conseil a tranché très vite en validant à la mi-septembre la création d'un EVS. Il sera porté par une association d'habitants. Un agent de développement social va être recruté avec entre autres missions celle d'animer un réseau d'adolescents. « *L'EVS ne représente pas un investissement colossal pour assurer un lieu d'animation, un lieu ressources* », résume Elisabeth Bernadac.

→ Les espaces de vie sociale, comme les centres sociaux, les équipements d'accueil du jeune enfant et les centres de loisirs complètent l'offre de services à destination des collectivités locales. Plus léger, l'équipement est aussi plus souple que le centre social. Il répond à la demande des élus et aux attentes des habitants, surtout là où la population augmente. Exemple à Montréal-la-Cluse où le futur EVS est porté « par une vraie volonté politique ».

→ Ambérieu-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Gourdans et Saint-Jean-de-Niost, Ars-sur-Formans (photo ci-contre) : l'espace de vie sociale est vraiment une réponse adaptée en terme d'équipements et de services à la population.



au service des familles

Développement d'équipements et de services



Traitement des droits

bale de services

TROIS QUESTIONS À JEAN-MICHEL BALLARD, DIRECTEUR ADJOINT

2014, une année performante

→ C'en est fini des retards dans le traitement des dossiers ?

Pour la Caf de l'Ain, oui ! En 2014, nous avons tenu nos engagements de service : 95 % des dossiers sont traités dans un délai inférieur à

15 jours, avec une vigilance particulière pour les minima sociaux - le RSA et la prestation de compensation du handicap - traités à 99 % en moins de 10 jours. Priorité aux allocataires qui en ont le plus besoin.

→ Les rendez-vous, c'est une révolution ?

Ils contribuent grandement à la qualité de notre offre de services et nous accentuons leur développement. Préparés en amont, calibrés en temps, ils améliorent le traite-

ment des situations et la relation à l'usager. Pas d'attente, pas de retard, et plus d'écoute ! Nos allocataires privilégient le téléphone (93 % des appels sont traités) mais trouvent de plus en plus d'intérêt dans le numérique

et Internet : *caf.fr* est accessible 24 heures sur 24 pour l'information et les téléprocédures (40 % de déclarations faites en ligne, soit 24 % d'évolution l'an passé) ; les échanges par mails s'amplifient.



→ Comment faire encore mieux ?

Les critères d'évaluation des engagements de service nous placent dans les toutes premières caisses. Comme la croissance démographique de l'Ain (nous avons passé le seuil des 90 000 allocataires), notre caisse évolue en permanence. Pour être plus performante en matière d'accueil et d'accès aux droits, nous avons recruté en deux ans neuf agents formés et dédiés à ces missions. Pour être plus accessible, nous multiplions les points relais en lien avec les communes et communautés de communes et nos partenaires sociaux. ●

PLAN DE LUTTE ANTI-FRAUDE AU RSA

Halte à la fraude, pour plus

BASÉ SUR UNE GESTION RIGOUREUSE DU RSA, EN COMPLÉMENTARITÉ ÉTROITE AVEC LES SERVICES MIS EN PLACE PAR LE DÉPARTEMENT VISE À FAVORISER AU MAXIMUM L'INSERTION ET LE RETOUR À

→ Depuis la généralisation du RSA en 2009, la loi prévoit que les bénéficiaires soient représentés dans les commissions locales d'insertion et soient associés à l'évaluation du dispositif. Dans l'Ain, quatre groupes Ressource existent, réunissant chaque mois des bénéficiaires volontaires, coanimés par l'adjointe sociale d'une MDS et un directeur de centre social. « C'est un lieu d'échange, de partage pour faire évoluer les choses », « Notre parole est prise en compte », « On peut se dégager de notre propre situation et faire remonter les besoins » soulignent les participants.



© Hélène Fara

Aider et accompagner vers l'insertion et l'emploi ceux qui en ont effectivement besoin, redonner du sens au RSA, rappeler leurs droits et devoirs aux bénéficiaires, agir avec fermeté et sanction envers ceux qui abusent du dispositif: « *L'objectif du plan de lutte anti-fraude au RSA mis en place par le Département est bien d'agir pour plus de justice sociale* », explique Nadège Pscheniska, responsable du service Insertion au Conseil départemental. D'autant plus que le nombre d'allocataires du RSA étant croissant (+ 24 % en 4 ans) et les compensations de l'État en baisse, le coût du RSA pèse de plus en plus dans le budget départemental (42,16 M€ prévus en 2015). Une gestion rigoureuse et juste s'impose.

Présenté en avril, voté en juin, opérationnel dès octobre: le plan est résolument entré en action. Moyen d'action premier: le renforcement des contrôles sur pièces, déjà effectués par le Département, en complémentarité avec les services de la Caf et la MSA, pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations sur la situation familiale et professionnelle des allocataires, et s'assurer que ceux-ci connaissent et respectent leurs droits et devoirs. Une équipe de six agents administratifs, recrutés par redéploiement interne, est en place depuis fin août. Après un mois de formation « très concrète, avec immersion à Pôle Emploi, information sur l'offre de services de la Caf... » —, ils entrent dans le vif de leur mission.

Sur le terrain

Contrairement aux contrôleurs assermentés de la Caf,

les six agents du GDFAF (Groupement départemental anti-fraude) ne se rendront en aucun cas au domicile des allocataires. Quatre ont pour terrain de travail les Maisons départementales de la solidarité (MDS), deux le service Insertion à Bourg-en-Bresse. « *Les échanges avec la Caf et la MSA sont quotidiens.* » Une convention de gestion lie déjà les trois organismes.

Première cible des contrôles, suite aux échanges informatiques mensuels avec Pôle Emploi: tous les bénéficiaires du RSA qui, orientés vers cet organisme, n'y sont toujours pas inscrits. Ces « *perdus de vue* », qui malgré leur obligation, en contrepartie de l'aide versée, de s'engager dans une réelle démarche d'insertion, seraient un millier dans l'Ain. Contactés, s'ils persistent à ignorer leurs droits et devoirs, leur allocation sera suspendue.

Deuxième cible: les 30 % de nouveaux bénéficiaires du RSA qui négligent de se rendre à la réunion d'information collective que le Département rend obligatoire désormais et qui donne toutes les infos pratiques sur les démarches (déclaration Caf à remplir chaque trimestre, inscription à Pôle Emploi...). Là aussi, il s'agit de leur rappeler « *qu'il existe un panel de dispositifs d'insertion pour les accompagner et quels sont leurs risques s'ils ne font rien pour aller vers l'emploi* ». Objectif: « *ne pas laisser les personnes aller dans la précarité, les remobiliser dans une dynamique de recherche d'emploi* ».

Tous les contrôles ne sont pas des fraudeurs. Mais toute fraude sera un jour contrôlée... ● A. P.



© Hélène Fara

→ « *Le premier axe stratégique du plan est de multiplier les échanges d'information et la communication avec les publics concernés* », rappelle Nadège Pscheniska

de justice sociale !

DE LA CAF ET DE LA MSA, LE PLAN
L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES.

TROIS QUESTIONS À JEAN-PIERRE GAITET,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, DÉLÉGUÉ AU PLAN DE LUTTE ANTI-FRAUDE AU RSA

« La priorité, c'est l'insertion »

→ Pourquoi et comment un plan de lutte ?

Le principal objectif est de favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA déjà par une action éducative, en leur précisant leurs droits et devoirs et en s'assurant qu'ils les ont intégralement compris, par une signature dès la première information puis au premier rendez-vous avec leur référent. Dans les commissions locales d'insertion, on appuie, avec Pôle Emploi et les associations d'insertion, sur le fait que le RSA n'est pas un dû, mais beaucoup de gens ignorent ce qu'ils ont à faire. La répression de la fraude n'arrive qu'en fin de chaîne. Devant la triste réalité de l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA et la baisse des dotations de l'État, si on veut continuer à aider ceux qui en ont vraiment besoin, il faut bien éviter de dilapider l'argent avec ceux qui trichent ! Les agents du GDAF sont très motivés, très impliqués. C'est une équipe jeune, dynamique. Ils viennent de divers services du Département, certains ont travaillé dans le social. Quand nous avons recruté, nous avons eu plus de demandes que de places.

→ Y a-t-il des partages d'expériences avec d'autres départements ?

Les Alpes-Maritimes ont mis en place un plan de lutte anti-fraude il y a trois ans. Nous nous sommes bien servis de leur expérience, notamment pour améliorer le croisement des fichiers avec Pôle Emploi et les autres administrations, pour permettre de détecter les bénéficiaires

qui ont d'autres ressources que les seules qu'ils déclarent. Quand nous sommes allés dans les Alpes-Maritimes au printemps 2015, l'Ain était le premier à se former à ce plan. Depuis les élections cantonales, plus de trente-cinq départements s'y sont rendus.

Dans trois mois, nous ferons un premier retour d'expérience, pour voir ce qui est à améliorer.

→ Quelles sont les réactions des partenaires, des cogestionnaires du RSA ?

Le Département travaillait déjà avec la Caf, la MSA. Nous pouvions saisir la Caf sur les dossiers douteux mais en nombre limité. Le GDAF permettra d'effectuer plus de contrôles. L'expérience des Alpes-Maritimes montre que ça s'est très bien passé avec les partenaires. Il faut souligner aussi que nous avons eu aussi l'aval du procureur de la République pour l'application des sanctions : le Département pourra infliger des amendes administratives jusqu'à 5 000 €. ●



EN BREF

→ Commission des fraudes

● Chaque mois, des représentants du Département et de la Caf se réunissent autour des dossiers posant question. Une fraude avérée peut donner lieu à une amende administrative, recouvrée par la Caf ou par le Département pour le RSA. ●

→ Codaf

● Le Département est membre permanent du Comité opérationnel départemental anti-fraude (Codaf), co-présidé par le Préfet et le Procureur de la République. ●

→ Le RSA dans l'Ain en 2014

● 11 246 foyers bénéficiaires.
● Coût moyen de l'allocation RSA par personne : 510 €. ●
● 1 022 décisions de première réduction, suspension partielle ou totale du RSA, au titre des droits et devoirs, prises par les commissions locales d'insertion.
● 54 % des fraudes constatées liées aux présomptions de dissimulation de ressources, 46 % aux dissimulations de vie maritale. ●

→ Le RSA, mode d'emploi

● Peuvent bénéficier du RSA les personnes de plus de 25 ans (ou moins et ayant un enfant né ou à naître), sans activité (RSA socle) ou exerçant ou reprenant une activité professionnelle et ayant de faibles revenus (RSA activité). ●
● Le bénéficiaire du RSA socle est soumis aux droits et devoirs : il signe un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) ou un contrat d'engagement réciproque (CER), détaillant les actions auxquelles il s'engage pour sortir de la précarité, et a un référent unique qui l'accompagne tout au long de son parcours d'insertion. ●



© Hélène Fara

→ Via une gestion rigoureuse et juste du RSA, ne laissant aucune place à la fraude, le plan vise à favoriser au maximum le retour à l'emploi des bénéficiaires.



© Hélène Fara

→ Tout nouveau bénéficiaire du RSA est convié à une réunion d'information collective, expliquant le dispositif et les démarches. Mais près d'un tiers n'y participent pas.



ALFA3A

Construire en modules, un nouve

CE FUT UN POINT FORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 ET UN ÉVÉNEMENT COURANT OCTOBRE : UNE CONSTRUIRE 16 LOGEMENTS À BELLEGARDE. VISITE DE CHANTIER DE LA RÉSIDENCE JEAN RODHAIN.



→ Terrassement, voirie et raccordement, gros œuvre sont réalisés sur place comme pour une construction ordinaire. Une fois les modules assemblés, la pose de la couverture, le revêtement des façades et la finition intérieure sont aussi réalisés sur place. Le délai de cinq mois intègre toutes ces phases.



→ Les tôles acier qui constituent l'ossature métallique sont découpées au laser. Le module doit avoir une précision géométrique parfaite à la fois pour l'assemblage des éléments qu'il intègre et pour celui des modules entre eux qui constitueront au final un appartement.

EN BREF

→ Moins de 250 €

• Les 16 appartements seront financés en PLAI (prêt locatif aidé d'intégration), destinés aux revenus les plus modestes. Les loyers seront donc plafonnés. Par exemple, pour un T2 de l'ordre de 45 m², le loyer est évalué à 210 € hors charges et les charges à 40 €/mois. Pour un T3 d'environ 65 m², le loyer est de 300 € hors charges. ●

Quand on regarde la vidéo sur YouTube, on pense tout de suite au jeu de Lego : deux gros cubes noirs posés sur un plateau de camions sont soulevés comme des plumes par une grue et posés au millimètre près sur une structure où s'empilent les logements. Le tour est joué : Alpha Modules a poussé très loin le concept du kit habitable.

Qui se ressemble...

La construction par modules n'est pas une nouveauté. Elle a prévalu pour les bungalows façon Algeco, les containers réformés reconvertis en chambres d'étudiants et même pour les vaisseaux spatiaux version navette habitée. Sauf que cette fois, une petite société haut-savoyarde l'applique au logement collectif. Tous les éléments sont assemblés sur son site de Rumilly, y compris les carrelages de la cuisine ou les éléments de la salle de bains, avec une redoutable précision dans l'assemblage des pièces constituant la structure et des matériaux constituant l'équipement.

Une précision que Jacques Dupoyet, directeur général d'ALFA3A, a détaillé avec enthousiasme pour expliquer, images à l'appui, les enjeux de ce choix aux participants à l'assemblée générale, en juin.

Alpha Modules et ALFA3A ont des noms qui les prédestinaient au rapprochement. L'une et l'autre ont surtout échangé leur expertise : l'association est un bailleur social très expérimenté et très soucieux des coûts ; l'entreprise a développé un concept « audacieux, innovant, pragmatique, économique, souple et performant ». Le préfet de l'Ain et la vice-présidente du Conseil départemental, grand argentier de l'aide à la pierre, ont pu s'en rendre compte lors de la visite du premier appartement assemblé à Bellegarde.

Un double levier

Au-delà de la performance technique, il y a la course à la maîtrise des coûts. Un casse-tête pour tous les bailleurs sociaux qui doivent de plus en plus comprimer les prix du foncier, de la construction et des services et charges qui vont avec pour tenir les loyers et les charges dans les clous. Contenir l'investissement, limiter le fonctionnement : l'équation est la même pour tout le monde avec, de plus, des aides au financement qui diminuent.

Ici, la préfabrication est un facteur-clé de la maîtrise des coûts (rationalisation des techniques, continuité du chantier, gain de temps, etc.) et c'est elle qui a suscité l'intérêt d'ALFA3A. Un levier très incitatif mais pas suffisant : ALFA3A a voulu aussi agir sur les charges locatives en jouant surtout sur les dépenses d'énergie. Avec des estimations convaincantes. ALFA3A a donc apporté un soutien de poids à la jeune entreprise Alpha Modules qui ne manque pas d'argument pour vanter son concept : conditions de travail et de sécurité optimisées, maîtrise des coûts grâce au raccourcissement des délais, respect des contraintes environnementales, grande modularité y compris des matériaux, possibilité d'ajouter d'autres modules. Ces gros Legos font comme les petits : ils laissent place à l'imagination ! ● A. G.

au modèle

FORMULE MODULAIRE INNOVANTE A ÉTÉ CHOISIE POUR



→ Les logements (10 types 3 et 6 type 2) sont assemblés sur une dalle sans sous-sol, en rez-de-chaussée plus deux étages, avec une zone de stationnement. Les performances thermique BBC (bâtiment basse consommation) sont convaincantes, 30 kwh/m² par an au lieu des 50 kWh réglementaires.



→ Simple comme un jeu de cubes ? Surtout pas ! Le « système constructif modulaire industrialisé » répond à des exigences qu'il faut savoir réunir et combiner : maîtrise d'un processus industriel en construction métallique, connaissance de l'ajustage et de l'association des matériaux, respect des règles architecturales.



→ Au final et au premier coup d'œil, pas de différence entre la construction monobloc et le modulaire. Le nouvel immeuble s'est inséré dans le paysage, à Arlod, sur un terrain acquis par ALFA3A. Débuté en avril, le chantier aura été bouclé en cinq mois.

PARTENARIAT

Une démarche partagée avec la ville de Bellegarde

Le premier intérêt du programme développé à Arlod est bien de loger des ménages en situation de plus en plus précaire, dans une région – le Pays bellegardien et le Pays de Gex – où le logement est rare et cher. Le prix du foncier est souvent dissuasif dans nombre de communes ce qui a des conséquences sur le montant des loyers. La solution proposée par Apha Modules peut donner un ballon d'air aux bailleurs. Autre intérêt du programme : son implantation à proximité des services et des transports.

Diversifier l'offre d'habitat est une recommandation du SCOT (Schéma de cohérence territoriale, qui couvrira les deux pays au terme de son

élaboration). Il insiste sur la nécessité de s'engager dans le locatif aidé qui représentera, à l'horizon 2022, 24 % du parc de logements, et note au passage que l'offre en matière d'accession est défailante.

Quarante logements seront construits en moyenne chaque année, soit au total 520 dont la moitié sur la commune de Bellegarde, partenaire du programme original qu'ALFA3A est en passe de boucler route de Billat. Nul doute que les futurs occupants auront de la visite. Les modules vont devenir des modèles. L'association compte poursuivre l'expérience « modulaire » avec un second petit collectif et un ensemble de trois maisons. ●



EN BREF

→ 8 112 personnes hébergées en 2014

● *Loger fut l'étincelle qui donna naissance à ALFA3A il y a bientôt 45 ans. Le logement reste une mission fondamentale, transversale même puisqu'elle s'appuie sur d'autres compétences comme l'accueil, la santé, l'insertion... ALFA3A gère aujourd'hui plus de 3 000 logements accompagnés en résidence répartis sur cinq départements, avec un fort ancrage dans l'Ain.*

La vocation sociale de ce parc est très affirmée avec 13 résidences offrant 1 200 logements meublés, de la chambre au T5, 3 maisons relais-maisons de famille, 5 résidences étudiantes. Enfin, près de 300 logements locatifs non meublés diffus s'adressent à des ménages éligibles au PLAI. Bailleur social engagé, y compris dans l'accueil d'urgence, ALFA3A est aussi agréé comme maître d'ouvrage pour son compte ou pour les collectivités. ●

Vers un deuxième plateau de ser

POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES ET AUX BESOINS DES FAMILLES, L'ADAPEI EXPÉRIMENTE DES SOLUTIONS ET INNOVANTES. LES PROJETS DÉVELOPPÉS « À LA CARTE » PAR L'IME GEORGES LOISEAU L'ILLUSTRENT BIEN.



→ Des appartements situés en face de l'IME sont déjà expérimentés. Mais l'apprentissage de l'autonomie à la vie sociale à Villereversure reste compliqué, estime David Mangiavillano.

“ Renforcer la coopération avec différents partenaires ”



→ « L'objectif est de passer d'un IME cloisonné à un dispositif innovant », explique David Mangiavillano, directeur de l'IME G. Loiseau.

« C'e n'est plus à nous de tout faire. » Dans la bouche du directeur de l'IME Georges Loiseau à Villereversure, ces mots prennent doublement leur sens. En poste pour sa deuxième rentrée scolaire, David Mangiavillano n'a pas eu à convaincre ses équipes pour travailler sur un autre mode de pensée pour l'accompagnement éducatif des jeunes accueillis. « La réflexion était engagée depuis plusieurs années. Dans la butée du réel après l'avis défavorable de la Commission de sécurité du 31 octobre 2014 sur la conformité de l'établissement, nous devons travailler autrement pour maintenir l'ouverture de l'établissement. »

De février à avril 2015, le Centre régional d'études, d'actions et d'information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) a ainsi accompagné l'IME dans sa réflexion sur quatre journées. Depuis, l'objectif de la réorganisation est clairement défini : « Passer d'un IME cloisonné à un dispositif innovant, reconnu pour ses compétences spécifiques permettant un parcours éducatif et thérapeutique fluide, précise le directeur. L'ensemble des salariés, y compris les professeurs de l'unité d'enseignement (UE), ont participé à ces journées de travail pour être dans un IME ouvert sur l'extérieur. Éduquer vient du latin educare qui signifie conduire. C'est être à côté de, au chevet de. On ne fait plus à la place des parents. »

Internat modulé et accueil temporaire

« Nous travaillons sur la notion de plateau de services. Avant nous, l'IME La Savoie (PEP 01) à Hauteville-Lompnes en a créé un avec l'accompagnement du Creai. C'est un réel projet de désinstitutionnalisation. Pour y parvenir, il nous faut un budget global pluriannuel afin de réajuster les besoins des familles et des enfants d'année en année. »

Accompagner autrement s'inscrit pleinement dans l'esprit de la loi du 2 janvier 2002 de rénovation et de modernisation de l'action sociale. « Avec la circulaire interministérielle du 14 mai 2007 relative aux instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques et à la prise en charge des enfants accueillis, la mission des établissements a évolué. Il ne s'agit plus de proposer l'internat toute la semaine, ni toute l'année. Mais un internat modulé et un accueil temporaire qui représentent une variable d'ajustement et permettent notamment d'offrir une pause à l'enfant et à sa famille. »

À Villereversure, ce n'est pas la vraie vie

Cette recherche de solutions de prise en charge particulières et innovantes implique de renforcer le travail avec les familles et la coopération avec différents partenaires. « Pour mettre en place le dispositif d'accompagnement à la vie autonome (Dava), nous avons besoin d'appartements sur Bourg avec une présence éducative légère. À Villereversure, ce n'est pas la vraie vie. Aujourd'hui, nous n'avons pas de bus de ville et peu d'activités. Dans ces conditions, l'apprentissage de l'autonomie à la vie sociale est compliqué. » Fin 2015, ces logements pourraient accueillir huit jeunes de 17 à 19 ans en sortie d'IME et en attente d'une place en établissement et services d'aide par le travail (ESAT), en entreprise adaptée (EA) ou en milieu ordinaire.

Sur le plan scolaire, l'inclusion peut également aller plus loin, selon David Mangiavillano. « Nous devons réfléchir à la place des plus jeunes dans les collèges et lycées, en UE inclusive. Quel intérêt pour eux en IME s'ils ne sont pas mélangés avec d'autres en milieu ordinaire ? » Pour les enfants rencontrant des difficultés avec leur famille, un partenariat avec les acteurs de la protection de l'enfance et la Maison départementale de la solidarité est attendu. Autant de solutions concrètes à développer que le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) devrait permettre de réaliser. ● A. S.

vices dans l'Ain

DE PRISE EN CHARGE PARTICULIÈRES

PARTENARIATS

Des projets à concrétiser

→ Pour les jeunes de plus de 17 ans, des activités de droit commun pourraient être mises en place avec les centres sociaux et les MJC afin de favoriser leur inclusion sociale. Autre projet à moyen terme : une villa éducative sur Bourg-en-Bresse. L'internat serait proposé à dix ou douze jeunes de 16-17 ans nécessitant une présence éducative plus soutenue. « Actuellement, les jeunes de l'IME en 4^e année sont en stage

une grande partie de leur temps, précise le directeur. L'idée serait de travailler avec la Mission locale Jeunes en lien avec le projet du Service d'accompagnement à l'insertion professionnelle (Saip). Le bureau serait sur Bourg plutôt qu'à Villereversure. Ce serait plus simple pour les jeunes pour mener des démarches administratives. » ●

TÉMOIGNAGES

« Ça lui change du tout au tout »

Depuis la rentrée 2015, Donovan Gervasoni, 15 ans, est l'un des 630 élèves du collège Les Côtes à Péronnas. Il a intégré la Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). « Ça lui change du tout au tout », confie sa mère Christelle. De septembre 2012 à juin dernier, Donovan, sujet aux troubles d'absence épileptique, était interne à l'IME Georges Loiseau. « Comme des chambres allaient être fermées, l'établissement nous a demandé si nous accepterions que Donovan rentre tous les soirs à la maison. Il n'y a pas eu de souci. Nous en

sommes très contents. L'IME nous a également proposé de l'inscrire en Segpa. Ils se sont aperçus qu'il en avait la capacité. Cela ne nous a pas surpris, car Donovan arrivait à faire les exercices et aidait les autres élèves. » Aujourd'hui, l'adolescent prend le bus tout seul. Des devoirs sont à faire le soir et le week-end. « Il trouve que c'est un peu dur. Mais je vais essayer de rencontrer un ou deux professeurs au collège pour savoir comment ça se passe. Je dis aussi à mon fils qu'il faut le temps de s'adapter... »



→ Donovan Gervasoni est passé d'une situation d'interne à externe, de l'IME Georges Loiseau au collège de Péronnas.

« L'autonomie à la vie sociale, c'est le but »

Léa Schatz, 14 ans, a intégré l'IME Georges Loiseau en 2014 en internat, après une scolarisation en milieu ordinaire, en classe d'inclusion à l'école des Venues puis en unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) au collège Les Côtes. Depuis la rentrée, l'adolescente vit chez son père une semaine sur deux. « Au printemps, le directeur de l'IME nous a expliqué le changement. Comme il y a moins de chambres à l'internat et qu'elles sont réservées pour les enfants qui habitent

le plus loin, il nous a demandé si Léa pouvait revenir à la maison. En tant que parent divorcé, je me suis dit que je la verrais ainsi davantage. » Léa vit bien la situation, selon son père. « Je me suis rendu compte qu'elle a pris plus d'assurance et acquis plus d'autonomie à l'IME. Depuis la rentrée, ça se passe bien. Ma fille prend le bus matin et soir pour aller à la gare, puis prend le car pour Villereversure. L'autonomie à la vie sociale, c'est le but. »



→ Léa Schatz était interne à l'IME Georges Loiseau en 2014-2015. Cette année, elle vit en garde alternée chez ses parents.



L'aide à domicile pour tous

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION

Aide à domicile : un métier à val

L'ADAPA A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 22 JUIN SUR LE THÈME « PRENDRE SOIN DES AIDES À DOMICILE ». UN MÉTIER DIFFICILE ET EN SOUFFRANCE, SELON LE CONSTAT PARTAGÉ PAR LES INTERVENANTS, MAIS DES SOLUTIONS CONCRÈTES EXISTENT.



→ L'aide à domicile est un vrai métier.

Lors de l'assemblée générale, vous avez choisi d'alerter sur l'urgence de « prendre soin des aides à domicile »... Pour quelles raisons ?

Martine Verne, directrice de l'ADAPA : Dans le contexte du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, nous avons choisi ce thème car nous vivons une crise du recrutement sans précédent. Cette crise s'accroît tant sur l'ensemble du département qu'au plan national, selon le constat de l'Union nationale de l'aide (UNA). Nous avons une pyramide d'âge très élevée et une proportion de notre personnel proche de la retraite. L'autre raison concerne le déficit d'image et la non-reconnaissance du métier. Le manque d'attractivité lié au salaire pose la question de l'accompagnement du personnel et de la communication. Nous constatons une méconnaissance du métier dans le grand public.

La pénibilité dans le travail rend également le métier peu attractif...

M.V. : C'est une réalité, mais nous voulons montrer que les situations à prendre en charge se complexifient ainsi que la réponse à apporter. L'aide à domicile s'adapte et nous accompagnons la montée en compétences du personnel. Mais nous devons nous interroger sur l'évolution du métier. Ces situations qui se complexifient ajoutées à l'âge des intervenants à domicile engendrent une usure professionnelle qui se traduit par un taux d'absentéisme (accident du travail, maladie professionnelle) et nous oblige à prendre en compte la prévention des risques professionnels.

Quelles seraient les solutions pour mieux prendre en compte le métier ?

M. V. : Il existe des réponses en termes de formation, donc de développement des compétences, en termes de prévention, par les préconisations et la formation et en termes d'organisation de la structure employeur par la qualité d'encadrement des équipes. Un accompagnement doit permettre la valorisation du travail et du personnel.

Concrètement, comment prenez-vous soin des aides à domicile que vous employez ?

M. V. : Nous procédons par des prises en compte à la fois collectives et individuelles. Mais nous manquons de moyens pour mettre en place l'analyse de la pratique et pour optimiser les temps de concertation et de coordination. Nous avons également des outils que nous mobilisons avec les représentants du personnel et le CHSCT, tels que le document unique. Les accords d'entreprise nous permettent de mener des actions plus ciblées, autour de la pénibilité notamment, et d'assumer notre responsabilité d'employeur. Sans parler du management de proximité. Pour mieux communiquer sur le métier, nous avons également besoin de l'appui de nos fédérations et de nos ministères de tutelle, relayés par les institutions partenaires, l'Agence régionale de santé (ARS) et le Département. Nous avons d'ailleurs l'assurance de ce dernier d'être accompagnés par une communication pour mieux valoriser le métier d'aide à domicile. ● **A.S.**



→ Selon Martine Verne, directrice de l'Adapa, « l'aide à domicile est un véritable métier qui évolue et qui a besoin d'être pris en compte autrement ».

TÉMOIGNAGES

Des savoir-faire techniques et professionnels



→ François Desriaux.

→ Intervenant à l'assemblée générale de l'Adapa, François Desriaux, rédacteur en chef du magazine *Santé et travail*, a livré une description réaliste du métier d'aide à domicile. « *Le métier ne se réduit pas à des personnes qui font le ménage, la cuisine ou les courses. Une grande partie du travail concerne la relation d'aide. C'est venir chez des personnes âgées qui ont des difficultés physiques, voire psychiques, non pas faire à leur place, mais avec elles. Cela suppose*

de développer des compétences. Mais ces compétences ne sont pas reconnues, pas valorisées, y compris dans le temps d'intervention. Or cette dimension de l'accompagnement prend du temps. Nous assistons ainsi à une dégradation des conditions de travail des aides à domicile : il faut gagner du temps sur autre chose, souvent sur la route ; on fait le travail plus vite, on s'use davantage, on met sa santé en danger. Or, l'aide à domicile est un métier avec des savoir-faire techniques et professionnels par rapport à des pathologies de patients. La non-reconnaissance de cette relation d'aide empêche un travail de qualité qui pèse négativement sur les aides à domicile et développe les risques psychosociaux. J'ai également insisté sur un constat objectif : la sinistralité de la branche avec un nombre d'accidents du travail très important, proche de celui du secteur du bâtiment... » ●

Organisation du travail et attractivité



→ Hélène Lemasson-Godin.

→ Pour Hélène Lemasson-Godin, directrice des ressources humaines Réseau UNA, au sein des 950 structures adhérentes, plusieurs pistes sont explorées pour rendre le secteur de l'aide à domicile attractif. « *Nous essayons d'insuffler la démarche de prévention des risques professionnels. C'est essayer d'aller au-delà du document unique (DU) avec un plan d'actions, pour que les salariés soient acteurs de leur propre prévention.* » Autre piste

innovante à partager : une meilleure organisation du travail. « Certaines structures mettent en place une équipe de matin et une d'après-midi. Cette organisation améliore la qualité de vie au travail : elle réduit l'amplitude horaire des aides à domicile, donc la fatigue, l'absentéisme, les accidents du travail... Le secteur de l'aide à domicile emploie 98 % de personnel féminin. C'est d'autant plus intéressant pour les familles monoparentales qui recherchent un emploi, car cette organisation rend les plannings d'intervention fixes. » D'autres structures mettent en place des équipes itinérantes d'urgence pour remplacer un salarié absent. D'autres encore missionnent une aide à domicile en coordinatrice de terrain, en lien avec le responsable du secteur, pour fluidifier le management... En matière de salaires, attente forte des aides à domicile, l'UNA revendique leur valorisation. « *La dernière augmentation du point a eu lieu en janvier 2015, après cinq années blanches... Mais l'enveloppe qui nous est donnée chaque année est trop basse pour négocier une politique salariale avec les partenaires sociaux.* » ●

Travailler sur son capital santé

→ Jean-Philippe Bouisset, chargé affaire développement des services et innovation sociale AG2R La Mondiale, est intervenu sur deux thèmes développés par son groupe de protection sociale : la qualité de vie au travail et le management des âges en entreprise.

Il préconise notamment des solutions pour la prévention en entreprise. « *J'ai proposé le focus suivant : comment donner envie aux gens de se projeter sur le plan professionnel deux ou trois ans avant leur départ en retraite.* » L'organisme accompagne les entreprises via la formation notamment. « *Par exemple, nous envoyons une information aux personnes de 50 ans pour leur permettre d'identifier leurs problématiques et de se projeter sur les ressources santé en entreprise. C'est travailler sur son capital santé.* » À Ceyzériat, des salariés d'une entreprise cliente de l'AG2R La Mondiale ont la possibilité de pratiquer une activité sportive toutes les semaines. Par ailleurs, pour répondre à un risque professionnel bien identifié chez les aides à domicile, le groupe travaille sur la prévention en matière de conduite automobile. ●



→ Jean-Philippe Bouisset.

UDAF DE L'AIN

Le site Internet est en ligne

→ Mis en place grâce à un partenariat avec le service civique, le site Internet de l'UDAF 01 est en ligne depuis août. Outre les infos sur l'association, ses missions, ses actions, on y trouve des liens vers le site du Point info famille, des fiches pratiques, les communiqués de presse de l'UNAF, un annuaire des associations familiales adhérentes... ●

www.udaf01.fr

**« Lire et faire lire » s'étend**

→ Programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle, le dispositif « Lire et faire lire » est porté dans l'Ain par l'UDAF. Au 30 juin 2015, il comptait 156 lecteurs bénévoles intervenant dans 80 structures éducatives (écoles, bibliothèques, centres de loisirs, etc.).

L'UDAF souhaite poursuivre ce développement sur l'ensemble du département et plus particulièrement sur la Bresse et le Bas Bugéy, territoires sur lesquels le nombre de lecteurs bénévoles est très faible. ●

Tél. 04 74 32 11 48 - udaf01@udaf01.unaf.fr

BOURG HABITAT

La résidence « Pont de Lyon » inaugurée

→ Lancée en 2012 par Bourg Habitat, livrée fin 2014, inaugurée en septembre 2015, la résidence « Pont de Lyon », proche de la gare de Bourg-en-Bresse, a complété l'offre de logements déconstruits sur le quartier de la Reyssouze. Labellisée BBC Effinergie et « Habitat & Environnement », elle compte 31 logements, traversants nord-sud, avec jardins ou balcons privatifs et garages. Tous les logements en rez-de-chaussée sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Coût de l'opération : près de 4,5 M€ (subventions ANRU 792 M€, Région 269 M€, Département 264 M€). ●



→ Traditionnelle coupe de ruban.

© Bourg Habitat

ACCESSIBILITÉ

L'Ain précurseur et référent

→ L'adoption par le Conseil départemental de l'agenda d'accessibilité des établissements recevant du public et du schéma directeur d'accessibilité programmée des transports est l'aboutissement d'un long travail de recension et de concertation. le président du Département s'est attaché les services d'un chargé de mission, Serge Gomez, qui dispose d'une forte expérience politique et technique sur le handicap.

Damien Abad a aussi confirmé que l'Ain donnera l'exemple en faisant de l'accessibilité « un combat de tous pour les personnes handicapées ». Une enveloppe de 16 M€ sera engagée pour adapter un réseau de transports qui compte près de 500 arrêts (6 M€) et rendre accessibles 84 établissements recevant du public, dans un délai de 6 ans et en prenant en compte 1 500 préconisations (10 M€). Un tableau de bord suivra la progression de cette mise aux normes. Seule entorse admise : le Département n'aura recours à la possibilité de déroger à la loi de 2005 que dans des cas qui engagent des sommes disproportionnées ou en absence de solution technique satisfaisante, en particulier pour les monuments historiques. ●

Tourisme et handicap

→ Les quatre musées départementaux sont labellisés « Tourisme et handicap » pour les déficiences mentales et auditives. La mise en place de dispositifs permettant d'accueillir les publics handicapés ou à mobilité réduite se poursuit. Des visites audiovisuelles traduites en langue des signes française (LSF) disponibles sur tablettes numériques complètent l'équipement du musée de la Bresse. Des travaux d'accessibilité sont prévus au musée du Revermont et au musée d'Histoire de la Résistance. ●



→ Les musées de l'Ain accueillent tous publics.

© Département de l'Ain



UN FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ OUVRIRA À TRAMOYES

Un lieu de vie et de soins pour l'épilepsie sévère

SUITE À L'APPEL À PROJET LANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ, L'ORSAC CRÉE UN FAM POUR DES ADULTES ATTEINTS D'ÉPILEPSIE SÉVÈRE PHARMACO-RÉSISTANTE.



→ Jean-Claude Michelin, président de l'Orsac, et Martial Martin, vice-président de l'association EPI, ont signé la convention de partenariat entre les deux associations, pour la création du FAM.

Maladie fréquente, touchant près de 1 % de la population en France, l'épilepsie peut devenir un véritable handicap. Peu nombreux sont les établissements adaptés à l'accueil d'adultes atteints d'épilepsie sévère pharmaco-résistante. Il n'en existait aucun sur l'Ain et ses alentours, d'où l'appel à projet lancé en septembre 2014 par le Conseil général et l'Agence régionale de santé (ARS), qui ont retenu celui de l'Orsac.

« Faute de structures adaptées, ces adultes sont maintenus par défaut à domicile ou dans des établissements non spécialisés, avec pour conséquence des soins inadéquats, un risque d'hospitalisation plus fort, une prolongation des séjours hospitaliers, un cadre de vie inadapté à leur situation », souligne Hacina Rokaïbi, adjointe de direction d'un établissement de l'Orsac, chargée de projet pour la création du FAM. Le nouveau foyer d'accueil médicalisé devrait ouvrir fin 2017, à Tramoyes, en partenariat avec la commune, sur un terrain de 11 000 m², acquis auprès de la Communauté de communes de Miribel et du Plateau. Le cabinet d'architecture TAO a été retenu pour porter le projet architectural. Les travaux devraient débuter au 4^e trimestre 2016. Partenaire, l'association EPI, spécialisée dans l'accompagnement des adultes épileptiques, apporte son appui à l'élaboration du programme de l'opération. Le nouvel établissement accueillera des adultes présentant une épilepsie sévère de toute la région Rhône-Alpes.

Lieu de vie et de soins, le foyer comprendra 42 places (dont 2 d'accueil temporaire), réparties en quatre ou cinq

maisonnées avec chambres privées et espaces communs, et un pôle central avec salles d'activités, de soins, restauration, administration. Aménagement de plain-pied, pas de lumière directe, pas de couleurs vives, limitation des angles saillants... Tout est conçu pour offrir aux résidents un cadre de vie agréable et sécurisé.

Un lieu ouvert sur son environnement

L'effectif de personnel comptera une cinquantaine de salariés, dont une large et pluridisciplinaire équipe de soins et d'animation : médecin coordinateur, aides médico-psychologiques, infirmiers, aides-soignants, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, moniteurs-éducateurs, assistant social...

Liens et contacts sont en cours avec les professionnels de santé du secteur, les commerces, les associations locales, culturelles, sportives... « Ce sera un foyer ouvert sur son environnement, dans les deux sens, de l'intérieur vers l'extérieur et vice-versa, souligne Hacina Rokaïbi. Si l'épilepsie demande une vigilance accrue, elle ne retire pas le désir des intégrer dans la vie locale de la commune, de participer à sa vie associative. »

L'établissement est très attendu, par les futurs résidents mais aussi par la commune et ses habitants, qui seront prochainement conviés à une réunion publique d'information. « Sa création peut contribuer à dynamiser le territoire. Un cabinet paramédical s'est installé récemment, un boulanger aussi. »

Une dynamique partenariale et régionale

La dynamique de coopération se conjugue aussi inter-établissements. Le FAM des 4 Jardins, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère), créé en 2009 et accompagné par l'association EPI, apporte son expérience. À noter entre autres partenaires : les HCL Lyon, le CPA, le CRLC 01, Orcet-Mangini, le centre Romans Ferrari à Miribel, La Ferme Dienet, Envol, La Freta, le Centre national de ressources handicaps rares – épilepsie sévère (FAHRES)... ● A. P.



→ Accompagné par l'association EPI, le futur FAM créé par l'Orsac sera un lieu de vie, d'animation, de loisirs au-delà de la maladie.

BUDGET

→ **Investissement** : le coût total de l'opération est estimé à 6,1 M€, dont 5,4 M€ pour la construction.

→ **Fonctionnement** : le budget annuel, d'environ 3 M€, sera financé par le Département, aux deux tiers, et l'ARS, pour un tiers.

Innovation mode d'emploi

● « Repartir » lutte contre l'isolement territorial

Pour la première fois, dans le cadre de l'appel à projet régional « Promouvoir l'égalité femmes-hommes en agriculture et milieu rural », la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE) de l'Ain a mené deux actions de proximité, baptisées Repartir, auprès de familles monoparentales isolées. Au printemps, un premier groupe a été accompagné sur l'orientation professionnelle et la recherche d'emploi à Saint-Rambert-en-Bugey. À l'automne, un second le sera sur le territoire de Pont-de-Vaux, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes, Bâgé-le-Châtel et Replonges.



● Une convention qui ouvre des portes

L'ADAPA pourra intervenir auprès des détenus âgés ou handicapés, au centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse. Interaction présentait de l'intérieur, en avril dernier, la rencontre organisée entre l'administration pénitentiaire et les aides à domicile, volontaires pour intervenir en prison, et les cadres de l'association. Une convention a été signée avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Ain, le Centre pénitentiaire et le Centre hospitalier.



→ Les signataires : Corinne Krencker, directrice du CH de Bourg-en-Bresse, Marc Dupont, président de l'ADAPA, Philippe Arhan, directeur du SPIP de l'Ain, et Patrick Motuelle, chef du Centre pénitentiaire de Bourg.



→ Trente-cinq familles fréquentent la microcrèche Ceyzé-Mômes.

ENCORE RARE DANS L'AIN

La microcrèche Ceyzé-Mômes à horaires élargis à Ceyzériat fête ses deux ans. « Elle a été créée à l'initiative de l'association ADMR du secteur pour répondre aux demandes des familles, dont les deux parents travaillent sur des horaires qui ne sont pas en adéquation avec les structures d'accueil existantes. C'est l'enfant qui est prioritaire, pas les modes d'organisation des personnels », rappelle Jean-Louis Guyot, président du SSIAD, qui a laissé la présidence de l'ADMR de Ceyzériat à Claude Bernardin en 2014. Trente-cinq familles fréquentent la microcrèche. Elle accueille onze enfants entre 6 h et 22 h, 52 semaines par an, et emploie six professionnelles de la petite enfance. Cette solution d'accueil conserve toute son originalité car il n'existe pas d'autres microcrèche à horaires élargis dans l'Ain pour le moment.



INTERVENANTE SOCIALE GENDARMERIE : MISSION TEST RÉUSSIE !

Caroline Wciorka, 32 ans, est intervenante sociale d'ALFA3A à la brigade de gendarmerie de Scionzier (Haute-Savoie), depuis fin octobre 2014. « Les postes de travailleurs sociaux en commissariats et unités de gendarmerie ont été créés à partir des années 90. La Haute-Savoie n'en était pas encore pourvue. ALFA3A a été mandatée dans le cadre d'un appel à projet pour expérimenter le dispositif jusqu'à fin 2014. » Sur la zone de sécurité prioritaire de Cluses, Scionzier, Marnaz et Bonneville, la réflexion sur le dispositif a fait son chemin. « La gendarmerie s'est rendu compte que de plus en plus de situations ne relevaient pas de la sécurité publique, mais d'une intervention sociale. » Originaire du Nord, la jeune femme a été choisie pour son expérience de l'urgence sociale et son parcours professionnel. Dans son bureau, elle reçoit des personnes volontaires pour une prise en charge de premier niveau. « Dans le cas de violences conjugales ou familiales, ou

d'une situation de détresse, les gendarmes ont une réponse à proposer. J'assure un accueil, une écoute, une information sur les droits des personnes, par exemple, et une orientation vers le tissu socio-associatif local. Je suis l'interface entre la gendarmerie et les services spécialisés pour garantir une prise en charge globale de la personne. » Bilan : le dispositif a été reconduit en 2015. Caroline est passée de 24 à 35 heures et de nouvelles permanences ont ouvert. Une autre intervenante sociale a été recrutée pour le commissariat d'Annemasse.



→ Caroline Wciorka mène une mission innovante pour ALFA3A.



Des soins infirmiers à domicile pour les personnes handicapées vieillissantes

L'ASSOCIATION VAL DE SAÔNE DOMBES SERVICES CRÉE UN SERVICE QUI N'EXISTAIT PAS JUSQU'À PRÉSENT : UN SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE POUR PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES (SSIAD PHV) AFIN DE PRÉSERVER LEUR AUTONOMIE.

UNE PREMIÈRE DANS L'AIN À CHEVAL AVEC LE RHÔNE

À l'origine de l'initiative : un appel à projets de l'Agence régionale de santé. Deux bassins de vie de personnes handicapées de plus de 40 ans sont identifiés dans l'Ain : la Saône, côté Ain et Rhône, et le Pays de Gex. « Nous avons pu porter le projet du SSIAD PHV grâce à la

mutualisation avec nos services, explique Michel Poulard, directeur de VSDI. Les interventions s'effectueront au domicile non médicalisé des personnes, sur quarante et une communes dans l'Ain et le Rhône. »

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À CONSTRUIRE ET DES BESOINS À IDENTIFIER

Le budget du SSIAD PHV pour 18 places s'élève à 225 000 euros par an. Une équipe pluridisciplinaire (psychomotricité, ergothérapie, psychologie) se construit autour de l'infirmière coordinatrice adjointe, en poste depuis le 1^{er} septembre pour animer et développer le service. Priorité actuelle : se faire connaître du réseau des partenaires (médecins traitants, infirmiers, établissements) et des personnes

handicapées vieillissantes. « Il s'agit de bien identifier les besoins des personnes pour apporter les réponses dans les meilleures conditions. » Un projet de création similaire par le SSIAD du Pays de Gex est en cours et dans d'autres départements de Rhône-Alpes.



→ L'équipe pluridisciplinaire du SSIAD PHV de Val de Saône Dombes Services se construit.

● Et de trois pour IDÉAL

Après Bourg Habitat et Dynacité, c'est au tour de la Semcoda de signer la convention IDÉAL qui permet de dématérialiser les demandes d'aides au logement afin de favoriser l'accès aux droits et les démarches et d'accélérer le traitement des dossiers au bénéfice des allocataires et des bailleurs sociaux. Cette 3^e convention IDEAL est particulièrement originale car elle s'accompagne de la signature d'une convention avec les cinq Caf limitrophes, la SEMCODA gérant un parc locatif sur ces départements.



→ L'association dispose déjà des véhicules d'intervention.

C'est quoi l'innovation sociale, pour vous ?

« Pour moi, c'est passer de la mission traditionnelle d'assistantat social à une dynamique sociale, une réflexion avec les personnes en situation de précarité et une méthodologie. Dans 95 % des cas, les personnes n'osent pas dire qu'elles sont dans cette situation. Pour les identifier, le seul critère que je retiendrais, c'est celui des revenus, avec une problématique sociale précise. »

Claude Rosenberg,
directeur du CCAS
de la Ville de Bourg-en-Bresse

● Souvenirs de vacances partagés

Sept adolescents fréquentant la MJC de Thoisse ont réalisé leur projet primé en juillet par le jury des Projets jeunes de l'Ain. Gianni (13 ans), Garance, Juliette, Floriane (14 ans), Mathieu (15 ans), Hortense et Romuald (16 ans) sont partis en minibus à Narbonne avec deux animateurs du 27 au 31 juillet. Des nouvelles ont été envoyées par cartes postales à la maison de retraite et des photos prises pour y être exposées en septembre. « Notre idée est de faire voyager les personnes âgées à travers nos photos », témoigne Garance.



→ L'initiative de sept adolescents de la MJC de Thoisse est à été primée.

● Capwin, conférence finale le 6 novembre

Lancé en novembre 2013 par l'ITTEP L'Arc-en-ciel, le projet de recherche Capwin pour répondre au décrochage scolaire et social touche au but. La restitution des travaux aura lieu le 6 novembre 2015 à l'ESPE Lyon, en présence des partenaires locaux, régionaux et européens. Capwin consiste à former à la méthode de l'Arc-en-ciel des professionnels des institutions partenaires, avec une évaluation collective et une formalisation progressive de la méthodologie.





→ FICHE ACTION

→ Avec ses divers établissements spécialisés, le Plateau d'Hauteville est porteur d'emplois dans les secteurs du médico-social.



© Studio Nico

Un forum orientation-métiers très social à Hauteville

LA DYNAMIQUE PARTENARIALE EST À L'ŒUVRE DANS LE BUGEY AUTOUR D'UN ÉVÉNEMENT INVITANT À DÉCOUVRIR DES MÉTIERS PORTEURS D'EMPLOIS.

Les structures médico-sociales tel le centre Orcet-Mangini (Orsac), les ESAT, les organismes de formation (IFMS, IFSI, IREIS, ADEA, lycées professionnels, CFPPA de Cibeins, Ain Profession Sport...), l'ADAPA, la Mission locale jeunes, l'Éducation nationale, Pôle Emploi, Cap Emploi... Un vaste cercle de partenaires se mobilise depuis plusieurs mois aux côtés du Syndicat mixte du Pays du Bugey afin d'organiser, sur le Plateau d'Hauteville, un pertinent forum orientation.

Pertinent car axé sur les métiers du sanitaire et social, du médico-social, du travail protégé et des services à la personne, métiers de l'économie sociale et solidaire, parfois méconnus bien que largement porteurs d'emplois sur le secteur, et même en tension. « L'économie sociale et solidaire représente 15 % des emplois dans le Bugey, soit environ 2 000 emplois », rappelle Alain Dalloz-Furet, animateur

économique du Syndicat mixte du Pays du Bugey.

→ Rendez-vous le 12 novembre

L'événement s'inscrit dans le Mois de l'ESS qui battra son plein dans toute la France en novembre. « Ce sera la troisième édition dans le Bugey mais la première labellisée "Rencontres solidaires" par la Région Rhône-Alpes, avec une subvention de 4 000 €. »

Le forum est l'une des quatre actions au programme. Rendez-vous est donné au grand public, en particulier les collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle, le jeudi 12 novembre, de 13 h 30 à 18 h, au gymnase H3S d'Hauteville. Le transport par cars sera assuré par le Syndicat mixte du Pays du Bugey.

De nombreux stands tenus par les partenaires permettront de s'informer et rencontrer des

professionnels. De courtes vidéos, suivies d'échanges, inviteront à découvrir la diversité des métiers (infirmier, aide-soignant, éducateur spécialisé, sportif, auxiliaire de vie, responsable d'insertion, moniteur d'atelier en milieu protégé, directeur d'établissement...) et aussi leur transversalité. « Une infirmière peut travailler en milieu hospitalier mais aussi en EHPAD, en ESAT... »

→ Communiquer

L'information sur le forum sera largement relayée par les partenaires. Côté communication, le partenariat est aussi à l'œuvre entre le Pays du Bugey et le Collectif pour la Semaine de la solidarité internationale de Belley. Les deux structures ont mutualisé leurs moyens pour éditer un programme commun, rassemblant les manifestations du Mois de l'ESS et de la SSI. Une volonté qui s'inscrit bien dans l'action solidaire... ●

UN NOVEMBRE DE L'ESS EN 4 ÉTAPES

- **Le 12**, forum orientation-métiers, à Hauteville
- **Le 16**, conférence-débat sur les circuits courts, alimentaires mais aussi financiers, par Bénédicte Serrate, enseignante à l'Université de Savoie, à Champagne-en-Valromey.
- **Le 26** : rencontre avec associations et entreprises sur le mécénat, à Belley.
- **Le 26** : espace des savoir-faire petite enfance, jeunesse, culture, avec animations, projection et débat autour du film « Être jeune dans le Pays du Bugey aujourd'hui », à Artemare.

+ d'infos :
tél. 04 79 81 64 46
www.rencontres-solidaires.org



© Orsac

→ Le centre de soins de suite Orcet-Mangini (Orsac) s'associe à l'organisation du forum.



→ L'aide à domicile offre également un large vivier d'emplois.

Les 70 ans de la Protection sociale :

« Une avancée sociale capitale ! »



→ Le premier conseil d'administration de la CPAM de l'Ain en 1947, sous la présidence de Gustave Monnet.

RETOUR 70 ANS EN ARRIÈRE... AU LENDEMAIN DU 24 AVRIL 1947, GUSTAVE MONNET* VIENT D'ÊTRE ÉLU PREMIER PRÉSIDENT DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'AIN. IL A BIEN VOULU RECEVOIR INTERACTION POUR EXPLIQUER À NOS LECTEURS LES BIENFAITS DE CELLE QUI DEVIENDRA LA SÉCU.

Comme beaucoup de Français, nous avons du mal à comprendre comment nous allons tous bénéficier de l'assurance maladie ?

Mais c'est une avancée sociale capitale ! Chacun va être protégé par la contribution de tous. Les Français et vous dans votre article ne devez retenir qu'un mot : sécurité. Et comme c'est une grande avancée démocratique pour notre peuple, nous y avons ajouté le mot social. Voici comment la définit le Conseil national de la Résistance qui met en œuvre son programme : « *Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État.* » À Paris, les gens du Ministère appellent cela la couverture universelle.

Mais qui va alimenter cette caisse et qui va la gérer ?

Tout le monde ! En tout cas, tous ceux qui travaillent ou qui donnent du travail verseront une cotisation, et tous ceux qui les défendent, à l'usine ou ailleurs, pourront siéger au Conseil d'administration, sous le contrôle de l'État bien sûr et dans le respect des Ordonnances. On appelle cela une gestion paritaire. Quelle belle idée ! Elle s'appliquera à toute la France et à tous les Français qui viennent de sortir meurtris d'une terrible guerre. Lorsque j'ai été élu par mes pairs, j'ai pensé à tous mes camarades qui se sont battus en blouse de travail ou en uniforme pour cette justice sociale.

Justement, que vont devenir les organismes mis en place avant la guerre ?

Retenez ce principe fondateur : l'instauration de l'assurance maladie généralise et uniformise les prestations sans

remettre en cause les structures existantes. Après la grande dépression de 1927, des lois instituaient pour les salariés titulaires d'un contrat de travail une assurance pour les risques maladie, maternité, invalidité, vieillesse et décès. Chacun connaît l'Union mutualiste de l'Ain, la Caisse populaire, la Caisse du bâtiment et de l'Industrie et les autres caisses locales qui ont permis cette protection. Ces structures existantes ne sont pas remises en cause. Simplet, un réseau coordonné de caisses départementales s'installe en se substituant à de multiples organismes et garantit ainsi une unité administrative.

On dit que la mise en place de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Ain dont vous êtes le premier président est difficile ?

Les sept caisses locales regroupées au sein d'une union départementale des caisses viennent de fusionner. Leurs personnels restent dans leurs locaux faute de bâtiment pour les accueillir. La caisse pivot, c'est-à-dire la caisse départementale, est installée à Bourg, place Carriat, avec ses vingt-deux agents, mais il est prévu, après embauche, de l'installer dans des bâtiments préfabriqués au Mail. Nous avons recruté un directeur, M. Joseph Ansoud, que vous pourrez bientôt présenter dans vos colonnes. Car nous comptons sur votre magazine pour donner des nouvelles de notre caisse qui va apporter du bonheur à tous nos concitoyens. ●

* Syndicaliste à la Caisse d'action sociale de l'EDF, homme de gauche, Gustave Monnet présidera la CPAM de l'Ain jusqu'en 1967.

“ Une gestion paritaire :
quelle bonne idée ! ”

Propos recueillis par Alain Gilbert

AIDE ALIMENTAIRE

Une épicerie solidaire en projet à Oyonnax

→ La précarité alimentaire touche de nouveaux publics (travailleurs pauvres, retraités...) pour lesquels n'existe aucune réponse adaptée. De plus, certains publics défavorisés ne sollicitent pas les associations car ne cherchent pas une aide caritative. Face à ces constats, un ensemble de partenaires sociaux* sur le territoire d'Oyonnax ont lancé en septembre 2013 un projet de création d'une épicerie solidaire. Objectif : permettre aux bénéficiaires d'être accompagnés pour concrétiser un projet personnel en réalisant des économies sur leur budget alimentaire. Objectif d'opérationnalité : courant 2016. ●

* Département, Caf, centres sociaux du bassin, Mission locale, ADSEA, Groupe Solid'Aire, Villes d'Oyonnax, Bellignat, Arbent, Dortan, Apremont, Communauté de communes du Haut-Bugey, Restos du Cœur, Croix-Rouge, Secours catholique, Association de gérontologie, AFCO (Association familiale des cantons d'Oyonnax).

INNOVATION

Un nouveau soutien aux projets

→ La région Rhône-Alpes lance son Fonds d'innovation sociale (Fiso) pour soutenir les projets qui apportent une solution innovante à des besoins sociétaux peu satisfaits. Ce soutien prend la forme d'un prêt Feder Innovation à taux 0 d'une durée de 5 à 8 ans, d'un montant minimum de 50 000 €.

Date limite de dépôt des dossiers : 10 septembre 2016. ●

www.innovation.rhonealpes.fr / Fonds innovation Rhône-Alpes

AIN ALZHEIMER

Développer la formation des aidants

→ Présente sur l'Ain depuis vingt-cinq ans, l'association France Alzheimer propose depuis 2009 des formations pour les aidants familiaux. Gratuites, animées par un bénévole et un psychologue, elles se déroulent en petits groupes, sur sept séances espacées de deux semaines, dont une avec le Clic* sur les aides et les droits. Objectif : apporter un soutien et un éclairage pratique sur la maladie et ses traits caractéristiques, comment adapter son comportement aux manifestations de la maladie, communiquer et comprendre la personne malade, éviter la spirale de l'épuisement... Des groupes de paroles mensuels prolongent les formations, sur six mois. En six ans, plus de vingt-cinq sessions ont été organisées. Des cycles s'achèvent en Bresse et Bugey, un vient de démarrer à Oyonnax, un débutera dans le pays de Gex en 2016.

« Notre rôle est aussi de sensibiliser les pouvoirs publics au manque d'accueils de jour. Il faudrait aussi des accueils temporaires et un Ehpad spécialisé », rappelle Jean-Michel Fonquernie, président de France Alzheimer de l'Ain. La mobilisation porte ses fruits : « Un accueil de jour itinérant va ouvrir à Lagnieu et deux accueils à Ambérieu-en-Bugey à Meximieux. »

Réunissant plus de 250 adhérents, l'association départementale souhaite développer ses antennes, au nombre de cinq actuellement :

« Il y a un vide sur Bellegarde et le Val de Saône. » ●

* Centre local d'information gérontologique

Tél. 04 74 52 10 90

ain.alzheimer-bourg@orange.fr

SANTÉ

« Bouger avec le sport adapté », 2^e édition



→ Les initiations au tir à l'arc et à la sarbacane ont été très appréciées.

→ Samedi 12 septembre, le Comité départemental de sport adapté (CDSA 01) organisait la deuxième journée « Bouger avec le sport adapté », en partenariat avec l'ADAPEI de l'Ain. C'est à Péronnas, à l'IME le Prélion et en forêt de Seillon, qu'une quarantaine de personnes en situation de handicap, accompagnées par leurs éducateurs et des bénévoles, ont participé à la journée de lancement de la saison sportive. Des résidents du foyer d'accueil médicalisé (FAM) Pré la Tour de Saint-Jean-de-Gonville, du foyer Le Sous-Bois d'Oyonnax, du foyer de Corbonod, du foyer d'hébergement Le Villardois de Villars-les-Dombes et un jeune homme de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Les Montaines de Meillonas, avaient fait le déplacement. Tous ont pu découvrir plusieurs activités en extérieur, bouger et se déplacer dans la nature. Du VTT à la sarbacane, en passant par la marche nordique et la course d'orientation, les initiations ont été appréciées malgré quelques gouttes de pluie en toute fin de journée.



Épiceries solidaires



Restos du cœur



Ateliers d'insertion



Associations caritatives



Accorderies



SEL



Banque alimentaire



Recycleries



Jardins partagés



Jardins d'insertion

Restos, Retap, Réseaux : les bols d'air de la solidarité

DOSSIER RÉALISÉ PAR ANNICK PUVILLAND ET ALAIN GILBERT

On reproche à notre société son individualisme. De multiples actions et initiatives d'entraide démontrent que c'est à tort. La solidarité existe. Elle est à l'œuvre chaque jour sur le terrain, en ville comme à la campagne. Notre dossier en témoigne : il dresse un panorama innovant, à l'échelle départementale, des initiatives nombreuses qui la font vivre. Il en révèle l'étendue, la multiplicité des acteurs associatifs, la forte implication des bénévoles, l'engagement des collectivités locales. Un tour d'horizon plutôt réconfortant que nous avons voulu le plus exhaustif possible avec un dossier qui se veut lui aussi recyclable, dans tous les sens du terme.

Un découpage en trois thèmes s'est imposé.
Porte d'entrée : l'aide alimentaire, qui se pratique depuis la nuit des temps et qui est la réponse première, fondamentale, à la pauvreté. Mais nous n'en sommes plus aux « bonnes œuvres » où le geste charitable s'arrêtait à la simple aumône. Le bénévole d'aujourd'hui s'engage à donner de son temps et de ses compétences, dans un esprit d'entraide et de partage, pour une action dans laquelle il trouve du sens. Cette aide, développée aujourd'hui dans tout le département, est loin d'être marginale. Elle est vitale.
Deuxième thème : la récup' de choses usagées en tous genres, consé-

quence logique d'une société qui vit dans l'abondance. Une activité qui n'est pas nouvelle – les « chiffonniers » ont toujours fait du neuf avec du vieux – mais qui se pratique aujourd'hui de façon plus formalisée, avec des acteurs associatifs, des partenaires publics et privés, des normes environnementales. Une sorte de pied de nez aux excès du capitalisme et à ses pratiques pas toujours vertueuses. La création d'emploi n'est pas le moindre des mérites de ce secteur en pleine croissance.

Troisième axe : les réseaux d'échanges de savoirs et de savoir-faire, des accorderies aux jardins partagés, avec en filigrane les notions de partage, de développement durable, d'éco-citoyenneté, d'alternatives à la société de consommation, de vivre ensemble... Nous sommes bien là au cœur des réalités sociales et sociétales d'aujourd'hui et de demain. Ces réseaux laissent place à l'initiative individuelle et à l'action collective. C'est même un ballon d'air dans un monde irrespirable.
Enfin, un entretien avec Dominique Macquart, président de Tremplin, boucle ce dossier. L'association qu'il anime a un double mérite : elle apporte des réponses à des situations sociales qui s'aggravent ; elle se pose en permanence des questions sur les finalités de ses actions. ●

À la table



Comment aider les personnes en difficulté à se nourrir correctement et à moindres frais ? Banque alimentaire, Restos du cœur, associations caritatives, épiceries solidaires s'y emploient. L'action passe par la collecte et distribution de produits alimentaires, l'organisation d'ateliers cuisine/santé, l'échange convivial...

→ Zoom sur... les épiceries solidaires

• Sur leurs rayons, les utilisateurs peuvent s'approvisionner en produits à prix réduits. Au menu également : des ateliers cuisine santé, des rencontres, des chantiers d'insertion... Il existe deux épiceries solidaires dans l'Ain. Une troisième est en projet, à Oyonnax (voir p. 36).

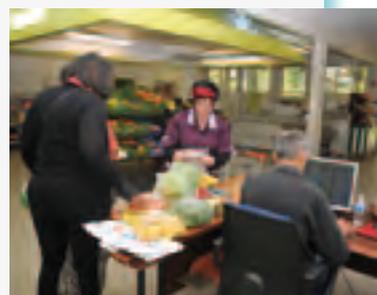
À Bourg-en-Bresse, « **Au Marché Conté** » est né en 2000, à l'initiative d'associations locales, avec le soutien du Département et de la Caf. 389 foyers l'ont fréquentée en 2014 (soit 987 personnes), orientés pour 6 mois maximum par les travailleurs sociaux, le comité d'entreprise Renault Trucks, la Mission locale... Ateliers culinaires (adultes et parents/enfants) et sorties culture, sport, loisirs,

nourrissent échanges et liens sociaux.

L'action s'effectue en partenariat avec la Banque alimentaire, les Restos du cœur, les centres sociaux, les écoles, 01Diabète, Siel Bleu... Des liens se tissent actuellement avec Alimentec, les entreprises de l'agroalimentaire et les magasins de producteurs locaux.

L'épicerie accueille volontiers les nouveaux bénévoles.

Tél. 04 74 50 45 02 - www.aumarcheconte.fr



© Val Horizon

• À Trévoux, l'épicerie sociale créée par **Val Horizon** en 2009 joue les itinérantes : outre le magasin installé dans l'Espace Solidarité, au centre-ville, ouvert les mardis et vendredis après-midi, l'épicerie se déplace régulièrement à Jassans, dans les locaux du Secours catholique, et à Thoisy, au centre social/MJC. Soit un rayon d'action s'étalant sur trois communautés de communes. En 2014, elle a accueilli 149 ménages (675 personnes). Outre l'alimentaire, elle propose des produits divers, d'hygiène et d'entretien, grâce au partenariat avec deux associations nationales, Dons solidaires et Agence du don en nature. À la carte aussi, ateliers cuisine santé et chantier d'insertion. L'épicerie est ouverte à tous : les adhérents solidaires peuvent y commander des produits bio et locaux dont les paniers du Jardin de la Dombes (Tremplin), leur achat participant au financement de l'aide alimentaire pour les ménages en difficulté.

Tél. 09 63 66 82 13 - www.val-horizon.org

Épicerie sociale

Au menu de la Croix-Rouge

→ 23 sites de la Croix-Rouge dans l'Ain proposent une aide alimentaire, avec pour principal fournisseur la Banque alimentaire.

À Prévessin-Moëns, l'équipe locale a mis en place une « épicerie sociale » permettant de s'approvisionner, pour une somme, un temps et un objectif définis, en produits à prix réduits.

À Bourg-en-Bresse, de mi-novembre à fin mars, des bénévoles partent chaque soir pour la « maraude » afin d'offrir aux sans-abri boisson chaude et petite collation.

Tél. 04 74 23 26 65 - www.croix-rouge.fr

“ Le Secours catholique donne une aide alimentaire sous forme de colis ou de chèques services de 10, 20 ou 30 €, permettant aux personnes d'acheter des produits alimentaires ou d'hygiène dans la plupart des commerces – soit 32 000 € distribués en 2014 – et développe des alternatives, comme la création d'un jardin partagé. ”

Céline Tournus, déléguée départementale

446 €

c'est la somme économisée sur 3 mois par chaque ménage accueilli à l'épicerie sociale de Trévoux en 2014.

solidaire

→ 2,5 millions de repas par an dans l'Ain

La collecte et la redistribution de produits alimentaires aux personnes en difficulté, directement ou indirectement via les nombreux acteurs de la solidarité, passe dans l'Ain par trois associations piliers. Europe, État, collectivités locales, partenaires publics et privés – dont les grandes et petites surfaces alimentaires – offrent leur soutien, pratique, financier, matériel, bienveillant.



Banque alimentaire

• Sillonnant le département, la « BA » de l'Ain collecte, trie et redistribue 800 tonnes de denrées alimentaires par an, à plus d'une cinquantaine de structures partenaires (associations caritatives, ADSEA, ALFA3A, unités locales de la Croix-Rouge, centres communaux d'action sociale, épiceries solidaires, communauté Emmaüs, Secours catholique...). Soit 1,7 million de repas pour 6 000 bénéficiaires.

Installée à Bourg-en-Bresse dans des locaux neufs dûment équipés*, l'association fonctionne avec près de 80 bénévoles et 3 salariés, dont une

diététicienne, qui organise des ateliers cuisine santé. Le budget annuel d'environ 180 000 € est abondé pour 40 % par les subventions des collectivités locales, 25 % par les associations partenaires, 25 % par le mécénat des entreprises – à développer – et 10 % par les dons.

Les 26 et 26 novembre, 130 magasins dans l'Ain s'associent à la grande collecte annuelle nationale des Banques alimentaires. Appel est lancé pour rejoindre les 1 700 bénévoles sur le terrain.

* Voir *Interaction* n° 84, p. 45.

Tél. 04 74 32 24 74 - www.ba01.banquealimentaire.org

Secours populaire français

• En 2014, la fédération départementale du Secours populaire a apporté une aide alimentaire à 2 870 personnes, dont de plus en plus de demandeurs d'asile. Source d'approvisionnement essentielle : la dotation annuelle européenne, complétée à Ambérieu par une ramasse auprès des supermarchés locaux.

Au-delà du colis alimentaire, l'aide peut être financière, vestimentaire, coup de pouce aux vacances, au paiement d'une licence sportive pour un enfant, d'une assurance scolaire, etc.

Tél. 04 74 23 63 18 - www.secourspopulaire.fr/01/

Intersolidarités

→ Fini le temps où chaque association agissait dans son coin. L'intersolidarité est en marche. Exemple : le tout nouveau camion-cuisine dont vient de s'équiper la Banque alimentaire de l'Ain afin d'organiser au plus près des publics des ateliers cuisine « anti-gaspi », en partenariat avec les associations et structures locales, sera utilisé aussi par les Restos du cœur. Le 13 octobre, jour de son inauguration, les deux associations signent une convention de partenariat. « *On aura de plus en plus besoin de travailler en réseau* », souligne Gilles Bollard, président de la Banque alimentaire de l'Ain. « *On agit tous main dans la main, pour le même public* », confirme Josiane Fion, présidente départementale des Restos du cœur.

Restos du cœur

• L'association fondée en 1985 par Coluche a distribué dans l'Ain, de fin novembre 2014 à mi-mars 2015, 484 000 repas à 7 500 bénéficiaires, dont 40 % de nouveaux. L'entrepôt burgien livre les 18 centres, installés dans



des locaux mis à disposition par les communes, et 2 annexes. Ressources humaines : près de 800 bénévoles et une salariée. Budget annuel : 520 000 €, englobant le fonctionnement du chantier d'insertion Les Jardins du cœur, à Ambérieu-en-Bugey. Cerise sur le gâteau, les fruits et légumes cultivés, 100 % bio, sont redistribués dans tous les centres des Restos du cœur de l'Ain.

Les Restos fonctionnent toute l'année : dès mi-mars, s'ouvre la campagne d'été, aux conditions d'inscription limitées à 50 % du barème d'hiver. Au total, en 2013/2014, 721 000 repas ont été distribués, pour 9 800 adultes et près de 250 bébés (0/1 an).

L'aide va bien au-delà de l'alimentaire. Les centres proposent « relais bébé », bibliothèque, vestiaire, ateliers (initiation à l'informatique, apprentissage du français...), coiffure, aide au départ en vacances... Le premier week-end de mars, rendez-vous pour la grande collecte nationale dans les supermarchés.

Tél. 09 83 47 21 43 - www.restosducoeur.org/content/les-restos-de-lain

1€
donné à la Banque
alimentaire
= 8 repas

Le réempl

→ Où donner ? Où acheter ?

Associations caritatives et associations d'insertion reçoivent les dons de toute nature (vêtements, livres, meubles, électroménager, bric-à-brac...). Triés et recyclés, les objets sont mis à disposition des plus démunis mais aussi de tout public, via les boutiques solidaires, et retrouvent ainsi une deuxième vie.

Associations d'insertion

• **Tremplin**, association d'insertion née en 1987 à

Bourg, déploie sa collecte de textile sur une dizaine de communautés de communes. En 2014, 1 100 tonnes ont été déposées dans ses 110 conteneurs. Aux ateliers collecte, tri et vente, s'ajoute un créatif atelier couture. Les deux boutiques, vêtements et bric-à-brac, sont en pleine évolution. CA 2014 : 337 000 € et 193 600 €. Tremplin est partenaire de la Retap'.

- **Frip'One** (vêtements, linge), 14, av. Pablo Picasso, Bourg
- **O'Fil du temps** (meubles, bric-à-brac), route de Saint-André, Zac de Monternoz, Péronnas
Tél. 04 74 45 11 28
www.tremplin01.com

• **L'AGCR** (Atelier gessien de collecte et de recyclage), chantier d'insertion créé par ALFA3A en 1994, collecte 180 t de textile par an, dans le Pays de Gex. Vêtements et linge sont mis en vente à Gex et Ferney-Voltaire, le bric-à-brac à Saint-Genis. CA 2014 : 115 000 €. Le partenariat est actif avec l'association Le Relais, la Communauté de communes du Pays de Gex, avec une présence à la déchetterie d'un valoriste de l'AGCR.

- **Caméléon** (vêtements, linge), place du Jeu de l'Oie à Gex, et chemin de Colovrex à Ferney
- **Bric-à-brac**, 129, rue du Tiocan à Saint-Genis
Tél. 04 50 28 20 50
www.agcr.alfa3a.net

• **Sols'Tisse**, créé par Côtiers services à Montluel, est le dernier-né des ateliers d'insertion spécialisés dans le recyclage. La boutique solidaire de vêtements a ouvert en 2012, l'activité Récup'meubles en 2014 et déménage cet automne sur 700 m². Le partenariat est actif avec Tremplin et les collectivités locales. La collecte (70 t de textile en 2014) s'élargit et passera par les déchetteries intercommunales. CA 2014 : 64 382 €.

- **Sols'Tisse**, 238, Grande rue, Montluel
- **Récup'meubles**, chemin de la Plaine
Tél. 09 83 24 49 73
solstisse@cotiereservices.fr

Associations caritatives

• **Emmaüs** a toujours fait de la récupération et du recyclage un outil pour redonner confiance et autonomie aux plus démunis. La communauté de Bourg-Servas fête cet automne ses 40 ans. En 2014, les « compagnons » ont collecté, trié et recyclé 600 t de meubles, électroménager, textile, livres, vaisselle et autres, dont près de 90 % à domicile. Ils participent à la Retap'.

- 5, place de l'Église, Servas
- 12, rue Charles Robin, Bourg
Tél. 04 74 52 71 57
emmaus.servas@orange.fr

• La **Croix-Rouge** de l'Ain a recyclé 74 t de vêtements en 2014. Outre les 14 vestiaires gratuits ouverts aux bénéficiaires, 5 vestiboutiques ouvertes à tout public ont vu le jour. La collecte textile est la deuxième activité nationale de l'action sociale de la Croix-Rouge française, après l'aide alimentaire.

- Tél. 04 74 23 26 65
www.croix-rouge.fr

• Le **Secours populaire** reçoit également les dons de textile et bric-à-brac, afin d'aider les familles en difficulté. Des boutiques solidaires sont ouvertes dans les six comités et antennes de l'Ain.

- Tél. 04 74 23 63 18
www.secourspopulaire.fr/01/

Plutôt que jeter nos vieux meubles, appareils, livres, vêtements et objet, mieux vaut recycler et réutiliser, et devenons des éco-consommateurs solidaires.

Anti-gaspillage, économique, écologique, créatrice d'emplois : l'action a de multiples atouts et se développe, générant des partenariats locaux.



Plus de **3 000 tonnes** de bric-à-brac, textile, mobilier, objets... sont collectées par an dans l'Ain.

oi monte en flèche

→ Les recycleries créent de l'emploi

Favoriser le réemploi ou la réutilisation de matériaux considérés comme des déchets, c'est l'objectif des ressourceries ou recycleries. Trois sont à l'œuvre dans l'Ain. La collecte passe par les déchetteries, en partenariat avec les collectivités locales. Le réemploi crée de l'emploi: accueil des usagers en déchetterie par un agent valoriste, collecte, tri, rénovation et vente des articles recyclés, passent par les ateliers et chantiers d'insertion.



- **Recycl'Aire** est la première ressourcerie créée dans l'Ain, en 2008. Suite au recyclage de jouets, mis en œuvre par un atelier d'insertion créé par le groupe Solid'Aire en 2004, la collecte s'est élargie à tous objets. Ainsi est née la recyclerie qui, sur 500 m² d'espaces de vente, propose meubles, vêtements, bibelots... S'ajoute un atelier axé sur divers services aux particuliers et entreprises. 700 tonnes d'objets divers par an passent par Aire,

collectés dans les déchetteries de la Plastics Vallée, chez les particuliers, déposés par les donateurs, ou via les conteneurs de l'association Le Relais. Chiffre d'affaires des « mag » et « magasin d'en face » : 180 000 €

En janvier 2015, Recycl'Aire a ajouté une nouvelle corde environnementale à son arc, au service des entreprises: le tri et démantèlement de plastiques complexes en mélange.

→ **Recycl'aire**,
9 rue des Grottes à Arbert
Tél. 04 74 77 61 87
ou 04 74 81 89 20
www.groupesolidaire.org

- La **Recyclerie Dombes Val de Saône** est née à 2011, à l'initiative de l'association Val Horizon et du Smictom Saône Dombes (syndicat mixte de traitement des déchets). En 2013, elle s'est installée sur 1 600 m², au Parc d'activités de Trévoux. En 2014, l'atelier d'insertion a recyclé 114 t d'objets divers. Chiffre d'affaires du magasin solidaire: 141 929 €.

Outre la collecte, le tri et la valorisation des objets, la recyclerie mène des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, auprès de tout public et dans les écoles.

Elle développe aussi un service de collecte de cartons usagés auprès des entreprises et lance un projet de collecte de déchets de bureau pour les entreprises, collectivités et administrations.



© Côtère Services

→ 114, allée de Forquevaux à Trévoux
Tél. 06 82 47 36 14
www.val-horizon.org

Coopération économique

→ Les ressourceries contribuent au dynamisme socio-économique local. La Recyclerie Dombes Val de Saône est l'un des 19 membres du pôle territorial de coopération économique Domb'Innov.



© BBA

- La **Retap** a vu le jour en 2014, à l'initiative de Bourg-en-Bresse Agglomération. Elle unit six intercommunalités*. Dans les neuf déchetteries, un chalet accueille les meubles, objets et équipements usagés en bon état. Un valoriste est présent certains jours, notamment le samedi. Plus de 150 t

ont été collectées de novembre 2014 à juin 2015.

Tri et réparation sont effectués dans les ateliers à Viriat, par des salariés en insertion chez Tremplin et Ainter Services, et des compagnons d'Emmaüs. Autre partenaire: Quinson-Fonlupt. Rénovés, les articles sont vendus dans les boutiques de Tremplin, d'Emmaüs et lors de deux ventes annuelles hors BBA (en 2015, à Montrevel en juin et Tossiat en octobre).

Des liens se nouent avec le Prado et la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) pour faire découvrir aux jeunes les métiers exercés, avec Micronov côté informatique, avec Bourg Nature Environnement, côté vélos, et avec des artistes, côté upcycling (art de faire du neuf avec du vieux en transformant les objets usagés en créations d'objets uniques).

* BBA et les Communautés de communes de Montrevel-en-Bresse, Treffort-en-Revermont, La Vallière, Chalaronne Centre, Bresse Dombes Sud Revermont.

→ Boutiques Tremplin et Emmaüs : voir p. 40.
N° vert gratuit : 0800 86 10 96
www.bourgenbresse-agglomeration.fr

Maison Nette vide vos corbeilles

→ Le recyclage crée aussi des emplois pour les travailleurs handicapés : l'entreprise adaptée Maison Nette (Adapei de l'Ain) a ajouté à son offre de services aux administrations, collectivités et entreprises, la collecte et le recyclage des papiers usagés.

1 €
d'argent public
investi dans
Recycl'Aire engendre
2,99 € dans
l'économie locale.

Troquer,

→ Grain de SEL



Échanger des services, troquer des objets, cultiver ensemble un potager, s'unir pour financer un projet, covoiturer... L'esprit d'entraide et de partage est en action. Ici et là, des habitants lancent des initiatives, alternatives à la société de consommation et créatrices de nouveaux liens sociaux.

• Échanger des compétences, des savoirs, des services ou des produits, dans un esprit de rencontre, solidarité, partage et proximité, et sans notion d'argent : c'est le principe des SEL (systèmes d'échanges locaux), concept venu du Canada. En France, ils fleurissent depuis les années 1990, sous forme associative et aussi en Europe (voir p. 48).

Coup de main au jardin, conseils de bricolage, initiation au roller, covoiturage, dépannage informatique, garde occasionnelle d'animaux, prêt de matériel... On y troque les services les plus divers, en toute convivialité, avec une unité d'échange définie (exemple au SEL Bressan : 1 h = 60 grains de maïs). Et surtout – motivation bien souvent première –, on y crée des liens entre habitants, nouveaux, anciens, de tous âges et styles, au fil de rencontres, sorties, repas...

• Le SEL Bressan a fêté ses dix ans en 2013 et compte

plus de 250 membres. Des rencontres mensuelles ont lieu au centre social des Vennes à Bourg, à la mairie de Trefort-Cuisiat et – nouveau – à Montrevel. Au programme également : des bourses locales d'échanges.

<http://sel01.hautetfort.com>

• Le Pot'Sel a vu le jour à Saint-Denis-lès-Bourg, en 2010, avec le soutien du centre social.

Tél. 04 74 22 42 65 - www.zepole.org

• Le SEL'Espace est né en 2012 à Reyrieux, au centre social.

Tél. 04 74 00 35 80 - www.espace-talanconnais.com

• Le SEL du Pays de Gex, né en 2009 à Ornex, est en phase de redynamisation, avec une localisation plus centrale, à Saint-Genis-Pouilly.

Tél. 06 16 55 00 21 - www.seldupaysdegex.fr

Zoom Sur...

les Accorderies

→ Échanger et coopérer, et ainsi tisser des liens, favoriser la mixité sociale et lutter contre l'isolement, c'est l'objectif des Accorderies. Même principe que pour les SEL : l'initiative part des habitants. Afin d'être pérenne, l'action est plus formalisée : pour être labellisée Accorderie, l'association doit disposer d'un local et d'un salarié. Seule unité d'échange en cours, le temps : 1 h de service reçu = 1 h de service rendu.

• **L'Accorderie du Bugey**, à Ambérieu, née en avril 2014 à l'initiative de l'association La Corde Alliée, avec le soutien du centre social Le Lavoir, réunit aujourd'hui 150 accordeurs. L'adhésion est gratuite. Au-delà des quelque 500 échanges individuels par an, multiples sont les échanges collectifs : ateliers de réparation de vélos, jeux de société pour les jeunes et familles, conversation en allemand, cuisine, potager partagé... Et nombreux sont les liens noués avec les associations locales.

→ 1, avenue Paul Painlevé, Ambérieu
Tél. 09 52 82 65 64
www.accorderie.fr/amberieuenbugey

• **Accord2mains**, à Bourg-en-Bresse, n'est pas encore labellisée Accorderie mais est en bonne voie. Accompagnée par le centre social de la Grande Reyssouze, l'association lancée en 2014 est en activité. Des permanences hebdomadaires accueillent les personnes souhaitant échanger des services et partager un temps convivial.

→ 2, rue Joannès Son, Bourg-en-Bresse
Tél. 06 34 14 73 42
accord2mains@gmail.com

Et aussi...

→ À Chalamont, le centre social a mis en place en 2014 une armoire à dons où chacun peut librement déposer et/ou prendre objets, livres, vaisselle, linge...

→ Même esprit, côté livres, à la MJC de Bourg-en-Bresse qui a installé dans le hall des rayons d'ouvrages et revues à emporter, ramener ou non, changer... Idem au pôle Amédée Mercier et à la Tannerie.

À Viriat, la bibliothèque a lâché cet été près de 2 000 livres déstockés, à disposition de tous, y compris à la mairie et au multi-accueil petite enfance.

À Ambérieu-en-Bugey, la médiathèque a mis en place, au centre social Le Lavoir, une « bibliothèque libre » où piocher et à alimenter en toute liberté.

Des particuliers installent devant chez eux des boîtes « échange livres »...

Liste non exhaustive !



© Accorderie du Bugey

échanger, partager

→ La main verte

Côté nature aussi, on échange bons conseils et bonnes pratiques, on cultive ensemble, on partage cueillette et récolte, on invite les passants à se servir... Les jardins partagés ont pris de la graine dans l'Ain. Les jardins d'insertion s'engagent pour une agriculture durable. Et les « incroyables comestibles » germent en ville.



© J'art d'Ain partagé

Jardins partagés

• **J'art d'Ain partagé**, association pionnière dans l'Ain, née à Belley en 2011, reconnue d'intérêt général, fait éclore les graines de la biodiversité et l'éco-citoyenneté. Creuset d'expérimentations d'alternatives sociétales autour des pratiques agro-écologiques, le terrain de 6 000 m² jouxtant la maison Saint-Anthelme allie jardins partagé, pédagogique et « éco-lieu pour les visiteurs ». Le J'art d'Ain fait pousser et anime des jardins partagés dans des écoles et maisons de retraite, en Bugey et Valromey. Site pilote pour le compostage collectif, il cultive les actions de sensibilisation à la réduction des déchets, avec divers partenaires tels Hélianthe et le Sivom, et participe à Alternatiba, aux Journées de la Transition...

Tél. 06 18 67 32 32 - <http://jartdainpartage.org>

• À Bourg-en-Bresse, un **Jard'Ain** partagé agro-écologique, porté par le centre socioculturel de la Grande Reyssouze, a vu le jour en 2009.

Tél. 04 74 23 37 77 - centre-social-reyssouze@wanadoo.fr

• Dernier-né des cinq **jardins familiaux** burgiens, les **Jardins de la Providence** allient parcelles individuelles et espaces collectifs, dans un esprit 100 % développement durable.

<http://jardins-providence.jimdo.com/>

• À Trévoux, un vaste **jardin partagé**, réunissant jardiniers amateurs et maraîchers bio, est en projet.

Tél. 06 68 25 73 64 - <http://clicalter.com>

• Les « **incroyables comestibles** », concept citoyen et solidaire de jardin urbain en libre-service, où chacun peut à sa guise cultiver et/ou récolter, ont fait leur apparition à Bourg et Reyrieux.

<http://lesincroyablescomestibles.fr/>

• À Pont-d'Ain, un **jardin partagé et solidaire**, réunissant une dizaine de personnes aidées par le Secours catholique, a donné sa première récolte cet été.

<http://ain.secours-catholique.org>

Le goût des AMAP

→ Circuits courts de distribution, les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture) réunissent des producteurs locaux et des consommateurs qui s'engagent mutuellement autour de la fourniture de paniers hebdomadaires d'aliments frais, de saison, souvent biologiques. Il en existe près d'une vingtaine dans l'Ain.

www.reseau-amap.org

Les jardins d'insertion créent de l'emploi

• Tout comme les recycleries, les jardins d'insertion permettent aux personnes en difficulté de retrouver une voie vers la formation et l'emploi. Fruits de leur travail, les paniers de légumes frais, bio et de saison, sont distribués chaque semaine aux clients adhérents, sur place ou dans divers points locaux.

• **Bresse nature et jardins** à Montrevel

Tél. 04 74 22 04 39 - bressenatureetjardins@orange.fr

• **La Cressonnière du Bugey** à Saint-Maurice-de-Rémens

Tél. 04 74 34 85 74 - www.orsac.org

• **Le Jardin bio de la Dombes** à Villars

Tél. 09 63 64 01 03 - www.tremplin01.com

• **Le Jardin de cocagne du Bugey** à Belley

www.facebook.com/Jardin-de-Cocagne-du-Bugey

• **Les Jardins du cœur** à Ambérieu-en-Bugey ne commercialisent pas leur production : elle est destinée aux Restos du cœur (voir p. 39).

Mais encore...

→ *Commander deux cafés, un pour-soi et un pour un futur client démuné : le concept du « café suspendu » fait son chemin dans quelques bars burgiens. Rebaptisé « café bressan », il peut aussi s'étendre au croissant. Idem côté place de concert, à la Tannerie.*

www.cafe-suspendu.com/

→ *Les Colibris, mouvement lancé en 2007 par Pierre Rabhi « pour la construction d'une société écologique et humaine », se développent dans l'Ain.*

www.colibris-lemouvement.org

→ *Ambérieu-en-Bugey, Bourg-en-Bresse et Ferney-Voltaire ont rejoint le réseau des « Villes en transition », visant à favoriser les initiatives citoyennes face aux conséquences du pic pétrolier et du changement climatique.*

www.transitionfrance.fr

→ *Osez le financement participatif ! C'était le thème d'un apéro-débat proposé par l'AGLCA, À Bourg, le 29 septembre. Moyen innovant de financer un projet associatif, le crowdfunding, qui permet de faire appel à l'entraide et la générosité du plus nombre de partenaires possible via une plateforme Internet, a le vent en poupe. Particuliers aussi bien que grandes associations, comme ALFA3A* ou Hélianthe, y ont recours.*

* Voir Interaction n° 83, p. 9.

Dominique Macquart
Président de Tremplin

« Qui n'avance pas recule. »

Les actions solidaires, dont Interaction montre la diversité et l'étendue départementale, ne sont plus un secteur d'activité marginal ?

Elles sont loin de l'être ! S'il fallait mesurer leur poids financier, humain, tant pour les personnes aidées que pour ceux qui les portent, il serait conséquent.

L'aide alimentaire est la première « vitrine » de l'action solidaire.

Nous sommes dans un pays dit riche mais où il y a encore besoin d'aider les gens à se nourrir, ce qui montre d'importants écarts entre les populations. Ce n'est pas un très bon signe. Ensuite, par l'alimentaire, passent d'autres choses que le seul besoin de se nourrir, en termes d'échanges. Par exemple, Tremplin, avec le soutien de la fondation Vinci, a distribué des paniers de légumes des Jardins de la Dombes aux populations les plus précaires : ce n'était pas uniquement donner des produits bio, c'était aussi apprendre à les utiliser, avec des cuisiniers connus de l'Ain venus échanger leurs savoirs avec les personnes.

Comment expliquer la croissance de Frip'One ?

Frip'One a un côté pari. L'histoire de Tremplin s'inscrit fortement dans une démarche sociale : au début, c'était l'accueil des sans domicile fixe. Progressivement est apparu qu'accueillir est nécessaire mais ne suffit pas : il faut une notion de donnant-donnant, de partage. D'où l'idée de la collecte de textile, puis de l'emploi : comment aider des personnes, par des activités adaptées, à se réinscrire dans une démarche d'emploi ? C'est là où Frip'One est un pari : nous sommes bien dans un développement économique, où il faut équilibrer une activité avec tout ce que ça nécessite en termes de business, et en même temps, dans une dyna-

mique d'apporter aux personnes en insertion des compétences qu'elles pourront monnayer sur le marché de l'emploi. Frip'One est un magasin, qui est aussi un lieu de formations diplômantes.

Dans la mesure où on est dans une démarche de formation professionnelle, il faut s'adresser à une clientèle tous azimuts. Le déménagement dans la zone commerciale des Prés de Brou a été un tournant. Avant, les magasins étaient très liés au contexte de Tremplin. Aujourd'hui, Frip'One est un magasin comme un autre.

Tremplin reste une association, avec un projet associatif, un conseil d'administration, mais qui doit fonctionner comme une entreprise, pour que les 180 salariés puissent continuer à travailler demain. En matière d'économie, qui n'avance pas recule.

L'aide alimentaire, c'est l'aumône classique ; le recyclage, c'est la chiffre, qui a toujours été aussi une activité pour sortir de la pauvreté ; les réseaux d'échanges, c'est la débrouille. Y a-t-il vraiment innovation sociale ?

L'aide alimentaire n'est pas l'aumône, c'est une protection. Quoi qu'on fasse, il y aura toujours des personnes qui auront besoin d'être protégées, un temps. D'autres appellent ça de l'assistantat. Mais permettre à une famille de se nourrir et se loger, c'est une protection élémentaire. Il n'y a pas que la protection, il y a la participation des personnes à leur vie : la récup' permet à des gens d'acquérir des compétences, de retrouver un travail.



C'est un peu les trois « P » : après la Protection et la Participation, il y a le Pouvoir. Avec les réseaux, les personnes ont le pouvoir sur ce qu'elles font, par l'échange, le partage : ne plus passer par des intermédiaires, ne plus acheter...

La Banque alimentaire, dans sa conception, son fonctionnement, a vraiment été une innovation sociale. Faire des vêtements de luxe avec de la récup', comme Tremplin avec la griffe Tissons la solidarité, est assez innovant. À Cegelec, des salariés se mobilisent pour accorder par le biais d'une fondation une enveloppe pour un projet. Ce sont des petites actions mais mises bout à bout...

Le moteur de toute cette ingéniosité est le bénévolat. S'il n'y a pas un engagement bénévole et des valeurs autour, ça ne marche pas.

La part des bénévoles est importante. Le principe du bénévolat, c'est la réciprocité : apporter de son temps et ses compétences donne sens, utilité, permet de rencontrer l'autre, de découvrir des choses. C'est aussi la réciprocité pour le bénéficiaire : les personnes accueillies à Tremplin n'ont pas les mêmes relations avec les salariés qu'avec les bénévoles ; d'autres choses, complémentaires, se développent.

Le premier travail de l'insertion est de faire évoluer l'image que la personne a de soi. La rencontre avec le bénévole fait changer son regard sur elle-même, lui fait découvrir ses compétences. ●

Propos recueillis par A.G. et A.P.

CORPS HORS NORMES

Le 3^e festival L'Irrégulier entre en scène

→ Du 24 au 28 novembre, à Bourg-en-Bresse, le festival L'Irrégulier # 3, organisé par la compagnie Passaros, sera axé sur « Des corps hors normes à la créativité en mouvement ». Au programme entre autres : « Eyes in the eyes » (chant/vidéo), projet Culture et santé avec Axel Clerc et le centre Romans Ferrari, une expo photo « Corps en transformation », une journée professionnelle « Pratiques somatiques et création : une influence mutuelle »*, un grand bal final gratuit... ●

* À l'ESPE, École supérieure du professorat et de l'éducation - Académie de Lyon - Site de Bourg

<http://passaros.online.fr>



→ Extrait de l'exposition « Corps en transformation » d'Yvette Louis.

COMMUNAUTÉS ÉTRANGÈRES

Ain'pacte fête ses 20 ans

→ Comité de liaison des communautés étrangères à Bourg-en-Bresse, Ain'pacte œuvre depuis vingt ans pour que les populations immigrées et autochtones se rencontrent et se découvrent, via notamment la Quinzaine du cinéma étranger, au printemps, et la Journée gastronomique, le premier dimanche de juin.

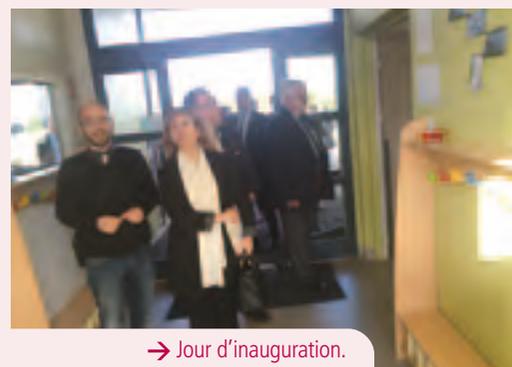
Afin de marquer son 20^e anniversaire, Ain'pacte, en partenariat avec ALFA3A, a rassemblé les Burgiens autour de la réalisation d'un documentaire sur l'histoire locale de l'immigration au XX^e siècle. Le film sera projeté le 18 décembre, Journée internationale des migrants, suivi d'une conférence-débat animée par un expert extérieur. D'autres projections-débats seront programmées en 2016 dans divers quartiers de la ville et de l'agglomération. Le film sera accueilli à la médiathèque de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris. ●

PETITE ENFANCE

Le RAM du Val de Saône - Chalaronne inauguré

→ À Saint-Didier-sur-Chalaronne, les nouveaux locaux du relais assistants maternels ont été inaugurés le 25 septembre par Muriel Luga-Giraud, présidente de la Communauté de communes Val de Saône - Chalaronne, et Marie-Monique Thivolle, vice-présidente chargée des affaires sociales, en présence de Damien Abad, président du Conseil départemental, entre autres élus. Créé en 2009, le RAM est un service gratuit pour les familles et les 108 assistants maternels du territoire. Il offre un lieu d'échange, de formation et d'information, animé par un professionnel de la petite enfance. Les temps collectifs sont organisés les lundis et jeudis, de 9 h à 11 h 30.

Permanence téléphonique au 04 74 07 85 02 : mercredi, de 11 h à 12 h, et jeudi, de 11 h 30 à 12 h 30. Accueil sur rendez-vous : mercredi, de 9 h à 11 h, et jeudi, de 14 h à 19 h. ●



→ Jour d'inauguration.

EMPLOI

2^e job dating chez Bourg Habitat

→ Bourg Habitat a choisi une nouvelle forme de recrutement : le job dating. Cette approche est fortement appréciée des candidats, qui peuvent ainsi présenter leurs compétences et leurs motivations en direct, sans avoir été soumis à une sélection préalable de la part de l'entreprise. Pour Bourg Habitat, c'est l'occasion de rencontrer le maximum de personnes dans un minimum de temps. En juin, un premier job dating a accueilli 191 postulants, pour des postes de chargés de secteur, employés d'immeuble et gardiens. Le 2 octobre, un nouveau job dating a lieu pour recruter un chargé d'accueil. ●



© Bourg Habitat

→ Après une présentation du poste de chargé d'accueil, en emploi d'avenir, 25 jeunes ont participé au job dating.

SANTÉ

Mieux vivre avec une maladie cardiovasculaire



→ Apprendre à mieux connaître sa maladie, savoir comment réagir en cas de crise, acquérir de bonnes attitudes pour améliorer sa qualité de vie quotidienne... Autant de réflexes à adopter quand on est atteint d'une maladie cardiovasculaire chronique. La MSA Ain-Rhône organise des ateliers d'éducation thérapeutique, gratuits, ouverts à tous les patients souffrant d'une ALD cardiovasculaire, ressortissants ou non du régime agricole ou non, ils se déroulent en cinq séances, dont trois en petit groupe. Le médecin traitant est associé au dispositif. Prochains ateliers : en novembre, à Limas (tél. 04 78 92 63 24) et Meximieux (tél. 06 70 70 73 91), en novembre/

décembre à Lagnieu (tél. 06 48 41 09 99). ●

www.msa01-69.fr

UNE PIÈCE POUR RECOLLER LES MORCEAUX...

Jour d'orage, **une soirée du tonn**

« VOUS AVEZ PRÉVU LARGE ! » DANS LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS, LES CHAISES SONT IMPECCABLEMENT ALIGNÉES ET OCCUPENT TOUT L'ESPACE. TANDIS QUE LES AUTRES COMÉDIENS RÉPÈTENT " À L'ITALIENNE ", OLIVIER ET SYLVIE SIROTENT UN CAFÉ AU BAR EN ATTENDANT LEUR TOUR. LES TECHNICIENS RÉGLENT LES PROJECTEURS ET LA SONO. LA FIÈVRE MONTE DOUCEMENT...

Dans quatre heures, la foudre va tomber sur la scène où le foyer rural a brillé naguère de mille feux. Véronique et Nathalie espèrent faire le plein. Sur chaque chaise, elles ont déposé deux grandes feuilles : un quizz sur le spectacle et un questionnaire de satisfaction à remplir sur place. « Pour la première, à Chevroux, nous avons fait près de soixante-dix personnes. »

Crever l'abcès

Entre-temps, la pièce a tourné dans le Rhône et dans l'Ain. Forte de son succès, elle entame cet automne une seconde série de représentations. Pas une saison 2, puisque le texte ne change pas, mais une autre tournée avec une nouvelle distribution pour remplacer deux comédiens. Des amateurs auxquels Maud Antoina a su transmettre son enthousiasme. *Jour d'orage* n'est pas une pièce de théâtre comme les autres. À l'image des balles de foin rondes qui illustrent son affiche, elle déroule le périlleux chemin qui conduit à l'étincelle et allume l'incendie. Et quand la météo conjugale et familiale tourne à l'orage, il faut crever l'abcès. La

pièce n'a donc d'autre propos que d'inviter la médiation familiale à la campagne.

Le théâtre de la vie

Retour à Chevroux, au printemps dernier. À chaque initiative développée par la MSA, il y a toujours des délégués cantonaux et des salariés qui viennent en appui. Ceux de Bresse ont eu l'idée de recourir au théâtre pour évoquer les conflits familiaux que tout le monde connaît mais dont personne ne parle. Dispute dans le ménage, bisbilles dans le huis clos du GAEC : la pièce plante très bien le décor du qu'en-dira-t-on, de la méfiance ancestrale, de l'autoritarisme du dieu-le-père et du mari. La souffrance de la femme, mère, épouse ou belle-fille jette aussi son ombre sur ce tableau sans concession mais sans excès. Les pointes d'humour servent de paratonnerre. On se croirait revenu au bon vieux temps du foyer rural où le théâtre était un divertissement qui corrigeait les mœurs en riant. Saine tradition qui a dû marquer quelques initiateurs du projet de Chevroux.

Confidentiel et anonyme

Deux tableaux en forme de miroirs com-

posent cette peinture réaliste : un couple qui se déchire et ne sait comment en finir ; une famille en GAEC prise dans les pièges de la cohabitation et de la transmission. Chacun montre très bien combien le conflit empêche de vivre et de respirer en se lançant dans une formation ou en partant en vacances. Jouées alternativement, ces deux situations trouvent leur issue dans un seul et même lieu qui se limite à une estrade, des fauteuils noirs et pas de décor ! C'est là, au vu et au su de tout le monde, mais en totale confidentialité, que va se dérouler la médiation familiale qui va permettre aux acteurs des conflits de se tirer d'affaire.

Médicament générique

S'il fallait, à la fin de la pièce, laisser défiler le générique, longue aurait été la liste des noms de ceux qui ont contribué à ce spectacle né d'un constat : les conflits larvés font de plus en plus de ravages dans les familles et les couples d'exploitants. Élus et professionnels de la MSA en sont conscients, comme l'a rappelé le président de Seyssel lors d'une réception très amicale où la Caisse était heureuse de remercier tous ceux qui ont



→ Répétition à l'italienne, sous la conduite de Maud Antoina : on défille son texte autour d'une table. Amateurs et bénévoles, les comédiens se sont pris au jeu en donnant vie à des situations qui avaient un air de déjà entendu.



→ Préserver le couple, surtout quand la jeune femme ne travaille pas mais vit sur l'exploitation... Le monde agricole a des valeurs qu'il veut préserver. Il a aussi des rigueurs qu'il doit assouplir.



→ Le salut final... Pour les an fleurait bon le foyer rural et les soiré

erre !

tenu un rôle dans cette initiative de terrain qui ne sera pas un feu de paille puisqu'une vidéo a été enregistrée. Beaucoup de monde est monté sur la scène, à commencer par le GEDAF de Bresse (Groupement d'études et de développement agricole féminin), la CAF, le Conseil départemental, la DDCS, et de très nombreux financeurs.

Pour passer du projet à la pièce, la MSA a eu la bonne idée de se souvenir d'une jeune fille pleine d'initiative qui avait concouru dans le cadre des Projets Jeunes. Une aubaine pour Maud Antoina, passionnée de théâtre qui ne cache pas ses origines rurales et qui va s'engager à fond dans le projet. La voici auteure, metteur en scène, chef de troupe et comédienne puisqu'elle joue le rôle de la médiatrice familiale. Médiatrice, elle a su l'être pour mobiliser des comédiens amateurs et bénévoles, faire le lien avec la MSA, comprendre et rendre le propos d'une pièce destinée à recoller les morceaux.

La bonne réponse

La soirée respire le bon air MSA. Certes, on n'est pas venu de la ville pour assister au spectacle, mais des villages alentours de



→ Les séances de médiation familiale se déroulent sur l'avant-scène. Une façon astucieuse de mettre en avant cette solution encore méconnue du monde agricole..

Bresse et du Revermont. Des têtes connues de délégués, d'adhérents, d'élus, mais aussi des mains calleuses qui applaudiront avec plaisir. Le bonheur d'être ensemble pour parler du malheur des campagnes. L'âge des spectateurs laisse à penser qu'on a passé l'âge de faire ses valises ou de vendre ses parts (« *Bien sûr nous eûmes des orages... Mille fois tu pris ton bagage...* » chantait Jacques Brel dans la *Chanson des Vieux Amants*).

On rit, on sourit, on applaudit. L'ambiance reste bon enfant. Le public apprécie et le signifie au moment du salut de la troupe. Il a eu l'entracte pour remplir le quizz qui sera le bouquet final: les comédiens se dispersent dans la salle pour relire les propositions à cocher; une médiatrice familiale, une vraie ! rejoint Maud sur la scène,

micro en main. Alors commence le jeu des questions et des réponses qui permettra à Claude Ben Amouzic d'en dire plus sur la médiation familiale telle qu'elle est pratiquée au CARIC, service de l'ADSEA, au CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) ou à l'École des parents et des éducateurs.

Au fond de la salle, Nathalie Boyer et Véronique Félix sont rassurées. Mission accomplie pour ce soir. L'orage annoncé est bien tombé, comme il tombera bientôt à Champagne-en-Valromey ou au lycée agricole de Cibeins. Sauf qu'il faudra placer la barre aussi haut qu'à Saint-Étienne-du-Bois: la salle des fêtes était comble, pas une chaise de libre pour cette soirée du tonnerre. ● A.G.



ciens, présents dans la salle, cette soirée es théâtrales où l'on traitait souvent de façon divertissante des sujets sérieux.



→ Maud Antoina, médiatrice à la scène, et Claude Ben Amouzic, médiatrice à la ville. En se passant le relais, elles ont assuré l'efficacité du message ramené à l'essentiel.



→ Réception au siège de la MSA de tous les acteurs de la pièce, au sens large. Véronique Félix, assistante sociale, et Nathalie Boyer, chargée de mission, ont assuré le lien entre les partenaires et les comédiens, soirées de représentation comprises !

L'économie du troc

ILS ONT FLEURI DANS LES FÊLURES D'UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE FONDÉ SUR L'ARGENT ROI : LES SYSTÈMES D'ÉCHANGE LOCAL N'ACCORDENT À L'UNITÉ D'ÉCHANGE QU'UNE VALEUR UTILITAIRE. POUR LES SEL, LE LIEN VAUT PLUS QUE LE BIEN. EN GRÈCE ET EN ESPAGNE, LA CRISE LES A MULTIPLIÉS.



1930

Le maire de Wörgl en Autriche

émet des bons de travail convertibles en schillings, afin de lutter contre l'endettement et le chômage. L'initiative est interdite trois ans plus tard. Expérience similaire en 1954 à Lignières-en-Berry, en France, avec des bons d'échange pour revitaliser l'activité locale.

450

SEL sur le territoire français (ou plus, car ils échappent aux statistiques), dont une centaine ont vu le jour à la suite de la crise financière de 2008. Peut-être 40 000 utilisateurs.

LETS

Les premiers SEL (LETS en anglais) voient le jour au Canada dans les années 1970, le plus souvent dans un contexte de crise économique et de chômage.

Mirepoix

Lieu de naissance du premier SEL de France, au pied des Pyrénées en 1993. Il est toujours actif.

Cronobank

Les banques du temps proposent des échanges de services avec comme seule mesure et unique moyen de paiement le temps passé. Les accorderies fonctionnent sur ce principe. En Espagne, le réseau Favoralia a dématérialisé les « échanges de faveurs » (en tout bien tout honneur) : son site Internet permet d'échanger des services à distance, comme la correction de textes ou l'aide aux démarches administratives.

Tauschkreis Talente

Ce réseau né dans le Vorarlberg en Autriche et utilisé par près de 2 000 personnes affiche plusieurs buts : valoriser le potentiel « non rentable » des personnes (dans une économie de marché), favoriser les échanges de proximité, promouvoir les contacts entre les individus, les entreprises ou institutions intéressés par une économie plus respectueuse de l'être humain et de l'environnement. La monnaie d'échange est le Talent, reconnu et accepté par des municipalités et des entreprises.



• **Qualification RABC**



(système de maîtrise de la biocontamination
des textiles traités en blanchisserie)

• **Respect de la norme
NFX50-058 pour les EHPAD**

Les Biolattes

Blanchisserie industrielle – Location de linge

Nous mettons notre expertise au service des secteurs hospitaliers, hébergements, collectivités et industriels. Notre système intégré traite 5 tonnes de linge par jour (linge plat, linge éponge, couvertures et oreillers, vêtements de travail, linge de résidents, etc.)

NOS ENGAGEMENTS

✓ **Une propreté maîtrisée**

Toutes les opérations sont contrôlées à chaque étape du process.
Notre système assure la qualité du travail et l'hygiène de nos prestations.

✓ **Des services adaptés**

Location, identification, blanchissage, transport : nous prenons en charge l'ensemble de la prestation. Choix des articles et des couleurs.
Plus de contraintes de stock. Budget maîtrisé.

✓ **Un avantage financier**

Nous délivrons une attestation intégrée pour la déclaration annuelle d'emploi de travailleurs handicapés (AGEFIPH /FIPHP).
Elle permet une déduction de la cotisation obligatoire.

✓ **Un environnement respecté**

Contrôle des eaux de rejet et de la consommation électrique avec diagnostic énergétique, recours au gaz direct, produits lessiviels sans phosphate.

Blanchisserie LES BIOLATTES

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

ZI de Coron - 01300 Belley

Tél. 04 79 81 72 31

E-mail : biolattes@orange.fr



Les 3 Saules

Une résidence qui accueille
tous les jeunes de 16 à 30 ans

04 74 23 12 62



- logements équipés de sanitaires (chambres individuelles, chambres doubles, studettes, studio, appartement) • résidence conventionnée APL - AMALLIA
- laverie • cuisine équipée • local deux roues • proche centre-ville et accès SNCF, transports en commun - pistes cyclables • salle télé et jeux (babyfoot) • accès Internet • terrasse et espace extérieurs • animations collectives en soirée ou en week-end à visée culturelle, éducative, récréative... • restaurant ouvert du lundi au vendredi pour le déjeuner.

- Stagiaires en formation
- Étudiants
- Jeunes travailleurs
- Jeunes demandeurs d'emploi
- Accueil de groupes

